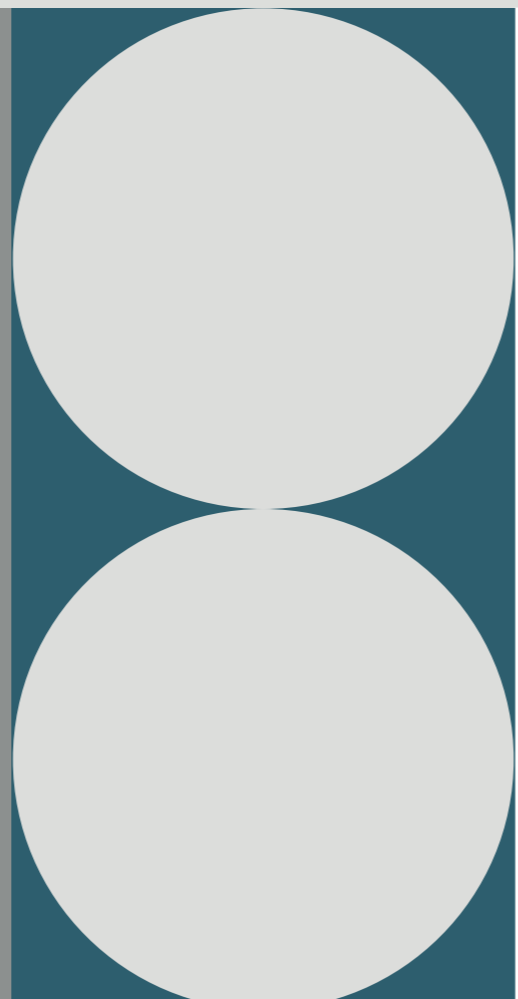


ENQUÊTE SUR LES FAMILLES MONOPARENTALES SUR LA VILLE DE LIMOGES




**PRÉFET
DE LA REGION
NOUVELLE-AQUITAINE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



REMERCIEMENTS

ARESVI tient à remercier l'ensemble des partenaires de cette recherche ainsi que toutes les personnes ayant répondu présentes au questionnaire et aux focus-groupes. Ainsi que la Direction Régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS Nouvelle-Aquitaine) pour la commande et le financement de cette recherche.

TABBLE DES MATIÈRES

1. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE ET DE L'ÉQUIPE

ARESVI – Association de Recherche et d'Étude sur la Santé, la Ville et les Inégalités	4
Présentation de l'équipe de chercheuses	4

2. CONTEXTE DE L'ENQUÊTE

Les parents solos, monoparentaux, isolés : halo terminologique	6
Rappel de la méthode	7
Synthèse du contexte	10
Du point de vue des statistiques	10
Les parents monoparentaux, dans le Limousin	14
Quelle spécificité pour Limoges ?	17

3. PROFIL DES REpondants .E.S 19

4. LES MODES DE GARDE ET D'ACCUEIL 26

5. LE TEMPS QUI MANQUE 34

6. DÉPLACEMENTS 39

7. FRAIS D'ACCUEIL ET DE GARDE 43

8. FOCAL ET POINTS SAILLANTS

La solitude et l'isolement	48
Le handicap	48
Égalité des chances à Limoges	49

9. CONCLUSION 52

10. PRÉCONISATIONS 53

11. BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE 55

12. ANNEXES 57

PRÉSENTATION

ARESVI – Association de Recherche et d'Étude sur la Santé, la Ville et les Inégalités

ARESVI, l'association de recherche et d'étude sur la santé, la ville et les inégalités, est une association de recherche fondée en 2014. Elle a pour but de diffuser les savoirs en sciences humaines et sociales et animer la recherche autour de la santé, de la ville, des inégalités et des discriminations. ARESVI élabore et produit des enquêtes, des évaluations, des formations et des diagnostics sur ses sujets de recherche. Les travaux d'ARESVI ont pour axe transversal la lutte contre les discriminations, garante du principe d'égalité.

ARESVI dirige également Les Cahiers de la LCD – Lutte Contre les Discrimination, interface académique de réflexion autour de la lutte contre les discriminations.

Présentation de l'équipe de chercheuses



Johanna Dagorn est sociologue à l'université de Bordeaux (LACES). Elle codirige avec Arnaud Alessandrin l'Observatoire Bordelais de l'Égalité et la revue "Les cahiers de la LCD". Depuis 2012, elle est membre de l'Observatoire International de la Violence Scolaire.

Arnaud Alessandrin est sociologue à l'université de Bordeaux (LACES). Il codirige avec Johanna Dagorn l'Observatoire Bordelais de l'Égalité et la revue "Les cahiers de la LCD". Depuis 2019, il est membre du comité scientifique de la DILCRAH..



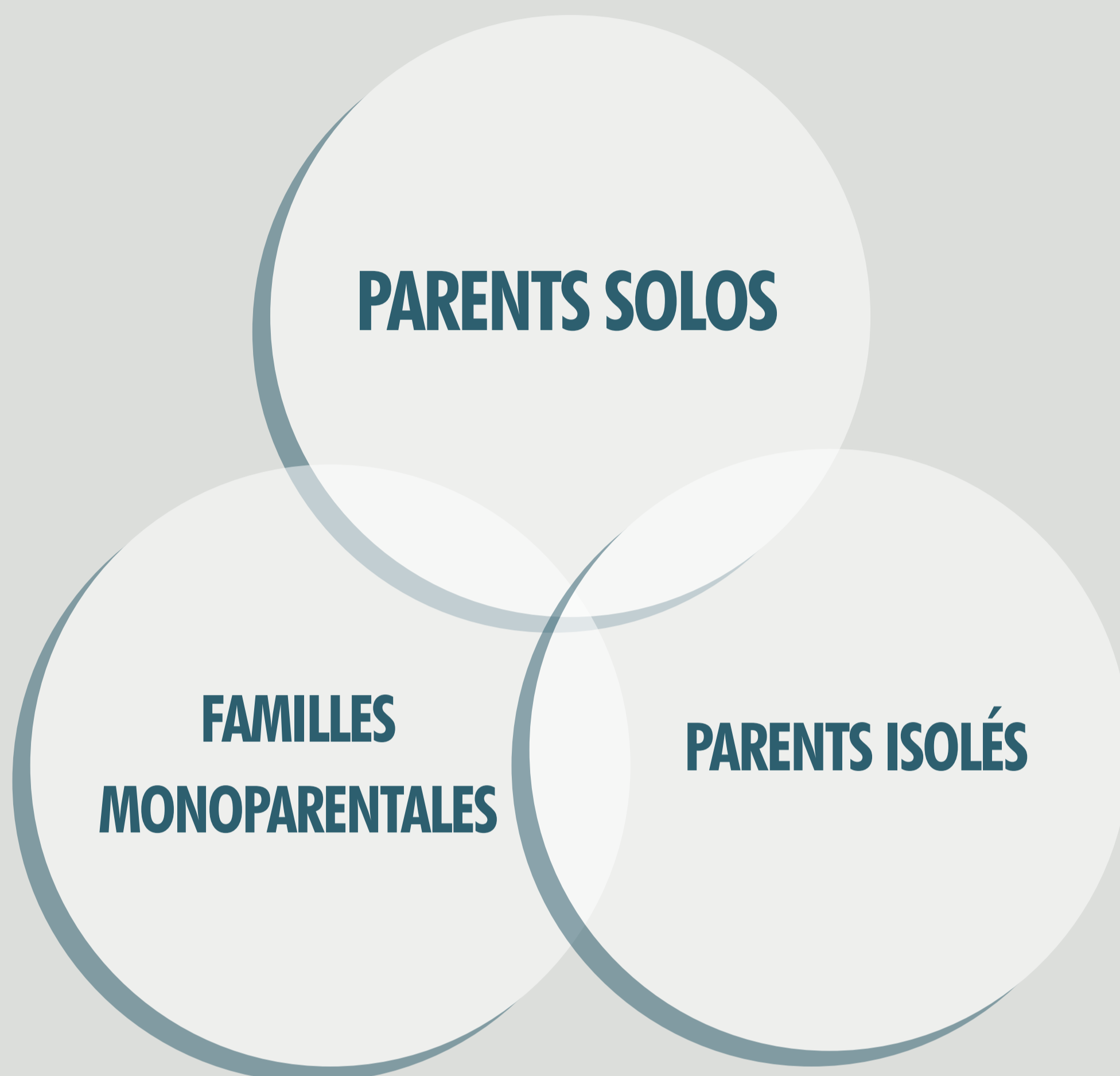
Inès Bellakhal est ingénieure de recherche à ARESVI. Sa recherche de master de recherche portait sur les articulations du racisme, du sexisme et des LGBTIphobies sur les trajectoires des descendantes de l'immigration nord-africaine en France.

Enola Barry, en master de communication à l'ISCOM Bordeaux, est chargée de communication et de graphiste, elle s'occupe de la diffusion de nos travaux et de notre actualité



CONTEXTE DE L'ENQUÊTE

Les parents solos, monoparentaux, isolés : halo terminologique



Si l'enquête porte sur les familles monoparentales uniquement, la terminologie employée par les acteurs peut varier. Précisons d'emblée : une famille monoparentale se définit comme le fait pour un enfant de ne vivre au quotidien qu'avec l'un de ses deux parents, et ce pour quelque raison que ce soit : choisie ou subie, à la suite d'un divorce, d'une séparation, de la non-connaissance ou du décès d'un des conjoints. Pour autant, tous les parents d'une famille monoparentale ne sont pas forcément « solos » ou « isolés » socialement ou familialement, en ce qui concerne leur entourage plus ou moins proche.

RAPPEL DE LA MÉTHODE

Pour cette enquête, ARESVI propose de développer une méthode en plusieurs temps :

- Une étude de documents qui a permis de mesurer l'offre de services territorialisée concernant principalement les modes d'accueil.
- Un questionnaire qui a permis sous couvert de l'anonymat et/ou de la confidentialité de répondre sans filtre aux questions parfois embarrassantes, notamment concernant le rapport et le sentiment de honte face aux institutions et d'interroger in situ des personnes volontaires laissant leurs coordonnées.

En mettant en réseau les principaux acteurs concernés de Limoges et en interrogeant les parents par leur intermédiaire de manière indirecte (entretiens), ARESVI a enquêté durant plusieurs mois : de février à juin 2024 afin de dresser un état des lieux des propositions faites à ces familles et de les interroger sur leur ressenti et leurs parcours afin de diagnostiquer les besoins spécifiques et d'aider à leur meilleure prise en compte au niveau départemental et régional. Pour ce faire, il s'est appuyé sur un comité de pilotage constitué des principaux partenaires identifiés avec la et a travaillé en étroite collaboration avec ces deux partenaires ainsi que le service des droits des Femmes. L'objectif de cette étude de terrain interpartenariale était de mieux répondre aux besoins des familles en situation de monoparentalité.

MÉTHODOLOGIE DU QUESTIONNAIRE

- Le questionnaire a été prétesté et réalisé, en amont, en concertation avec les membres du comité de suivi de la recherche.
- Questionnaire à questions fermées (pour une mesure quantitative) et ouverte (afin de travailler le verbatim des réponses).
- Le questionnaire est passé par des phases de « relances ciblées », notamment auprès de la CAF par le biais de la DREETS.
- Une méthodologie « en entonnoir » : nous sommes partis du questionnaire pour savoir « où » et auprès de « qui » réaliser les entretiens collectifs.

Avec cette méthodologie, ce sont les mêmes personnes qui ont répondu au questionnaire et aux entretiens, ce qui évite des entretiens collectifs artificiels.

Cette méthodologie permet d'allier discours explicatifs et apports compréhensifs concernant des interpellations statistiques. Cela a également servi à l'analyse et l'illustration qualitative des tendances.

- 1- des situations précises d'embarras, de gêne...
- 2- des situations appréhendées, et donc pas forcément vécues
- 3- des situations d'aide, d'entre aide ou de non-assistance
- 4- des sentiments généraux qui découlent des situations décrites, qu'il s'agisse de honte, de peurs, de besoins spécifiques...

Les personnes volontaires ont été contactées pour participer aux focus-groupes. La durée de chaque focus-groupe a été de deux heures en moyenne. Ces entretiens croisés ont été restitués pour l'enquête et validés in fine par chaque membre afin d'impliquer toute personne comme actrice à part entière. La constitution des focus groupes et les recrutements des participantes à ces mêmes focus-groupes ont été aussi bien effectués avec le recours des associations locales que par le biais des réponses aux questionnaires. Des relances ciblées ont été effectuées par la CAF dans certains territoires afin de recueillir grâce à elles un nombre suffisant de questionnaires.

Les focus-groupes se sont déroulés en juin 2024 sur la base de propositions thématiques extraites du questionnaire.

Le nombre total de réponses s'est élevé à 289. La répartition des réponses dans le temps les relances effectuées par les partenaires :

Les personnes volontaires ont été contactées pour participer aux focus-groupes. La durée de chaque focus-groupe a été de deux heures en moyenne. Ces entretiens croisés ont été restitués pour l'enquête et validés in fine par chaque membre afin d'impliquer toute personne comme actrice à part entière.

La constitution des focus groupes et les recrutements des participantes à ces mêmes focus-groupes ont été aussi bien effectués avec le recours des associations locales que par le biais des réponses aux questionnaires. Des relances ciblées ont été effectuées par la CAF dans certains territoires afin de recueillir grâce à elles un nombre suffisant de questionnaires.

Les focus-groupes se sont déroulés en juin 2024 sur la base de propositions thématiques extraites du questionnaire.

Le nombre total de réponses s'est élevé à 289. La répartition des réponses dans le temps les relances effectuées par les partenaires :

MOIS	QUESTIONNAIRES COMPLÉTÉS
FÉVRIER	94
MARS	103
AVRIL	47
MAI	43
JUIN	2

Le quart des personnes ont laissé leurs coordonnées, ce qui montre une bonne confiance en cette enquête et dans les partenaires impliqués.

Le questionnaire est extrêmement bien renseigné, et comporte du verbatim inhérent à quatre grands axes :

1. LES PROBLÈMES ET MODE D'ACCUEIL

2. LE MANQUE DE RESSOURCES

3. L'ÉPUISEMENT (dû à la fatigue, et parfois au handicap non pris en compte)

4. LES PROBLÈMES DE VOISINAGE

Les focus groups ont permis de relever des variables compréhensives. La question des personnes employées et de leur non-recours a été ici interrogée notamment.

L'échantillon est équilibré d'un point de vue territorial dans les QPV de Limoges, à l'exception des portes ferrées et du Sablard (sous-représentés).

Dans l'ensemble, le profil des répondant.es est homogène et se compose de :

- o Un peu moins d'hommes : 7% contre 10% d'hommes en moyenne
- o Près de 69% résident dans un HLM
- o Entre 1 et 2 enfants entre 6 et 18 ans
- o Une large majorité d'employées (40%) et moins de 23% sans emploi
- o Très peu d'utilisation des modes d'accueil
- o Des déplacements principalement en voiture et en transports en commun

L'analyse du verbatim a été réalisée afin de compléter les données issues des entretiens. L'étude de documents et la construction d'indicateurs permettant de mesurer les variables suivantes :

- Les accueils (enfants, âge, temps, modes de garde...)
- Les loisirs familiaux (le temps pour soi, les vacances...)
- Les mobilités (modes de déplacement, les difficultés de déplacement, les distances parcourues...)
- Les aides financières (coût, prise en charge, ressenti...)
- Les ressources des personnes (CPS, structure de l'emploi, horaires...).

Cette méthode répond à 2 objectifs principaux :

- 1- Diagnostiquer les offres sur les territoires
- 2- Évaluer les demandes et les pratiques des familles monoparentales sur ces territoires

Des « fiches d'actions » ont été envoyées aux partenaires, afin de recueillir les pratiques innovantes, celles qui fonctionnent, y compris les pratiques non protocolarisées. Cependant rares sont celles qui nous ont été renvoyées à Limoges comme ailleurs.

SYNTHÈSE DU CONTEXTE

Après les débats animés autour du 7 mars 2019 concernant la monoparentalité et les conférences inversées partout en France notamment, cette situation, en dehors de l'épuisement quotidien, montre de nombreuses particularités telles que des ressources plus faibles, mais aussi et surtout des besoins spécifiques et appropriés. Être parent solo, c'est faire face à de nombreuses difficultés d'un point de vue individuel, familial, social, environnemental et institutionnel. Selon l'INSEE, la France compte deux millions de familles monoparentales. Dans plus de 8 cas sur 10 ces familles sont constituées d'une mère avec ses enfants. Les familles monoparentales rassemblent au total 3,4 millions d'enfants (soit 1,6 enfant en moyenne). En Nouvelle-Aquitaine, l'INSEE constatait cette augmentation avec une femme sur cinq sur le territoire en situation monoparentale. Cette répartition de genre et cette tendance à l'augmentation font des familles monoparentales une question non seulement d'inégalités femmes-hommes mais aussi de lutte contre les discriminations et les inégalités sociales. Selon une estimation de l'Ined (2005), un tiers des femmes connaissent au moins une fois au cours de leur vie une situation de monoparentalité. Si toutes les catégories sociales sont concernées, certaines le sont plus que d'autres. Le résultat premier de cette différence de diplôme et de cette monoparentalité (du point de vue de l'organisation des temps de vie) cumulées est le statut plus souvent précaire des femmes en situation de monoparentalité. Dans un contexte d'augmentation du nombre de familles monoparentales (Ined, 2005, Légaré, 1991), il conviendra de s'intéresser à ce qui marque les « inégalités » subies par les mères et particulièrement les jeunes mères en situation de monoparentalité. Les travaux sur cette population font la part belle aux études chiffrées (Insee 2015 ; Ined, 2005), à la précarité (Neyrand, 2015, 2007, 2005 ; Levy, 2011 ; Martin, 2004) et aux difficultés liées au partage des temps de vie (Bely, 2010). Il s'agit donc ici de distinguer des parcours de familles en situation de monoparentalité en fonction des contextes de vie : vivre en ville, en périphérie, dans des quartiers prioritaires, en milieu rural, est-ce vivre la même monoparentalité ? Enfin, nous faisons l'hypothèse que les différences d'âges complexifient les inégalités subies par ces personnes en termes d'accès à l'emploi, mais plus généralement d'accès aux services publics et privés (études, santé, loisirs etc.), en lien avec l'adéquation avec l'offre de service concernant particulièrement les jeunes enfants.

DU POINT DE VUE STATISTIQUES

Selon l'INSEE, « une famille monoparentale comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant) ». A noter que nous emploierons ici les termes « monoparent » ou « parent solo » pour désigner les parents en situation de monoparentalité.

	FRANCE HORS MAYOTTE	FRANCE MÉTROPOLITAINE
FRANCE «TRADITIONNELLE»	66,3	67,2
FRANCE MONOPARENTALE	24,7	23,8
FRANCE RECOMPOSÉE	9	9
ENSEMBLE	100	100

En France, ces familles monoparentales représentent en 2020 plus de 2 millions de familles et environ autant de ménages que ce soit en nombre ou par rapport à la population des ménages (Tab. 1 et Tab. 2), soit presque un quart des familles en France. Nous observons une augmentation de 3 points de la part des familles monoparentales entre 2011 et 2020, que ce soit à l'échelle du ménage ou à l'échelle plus précise de la famille, une tendance qui ne fait qu'augmenter depuis 1991.

Si notre ambition est de décrire ce qu'est une famille monoparentale en France, il semble important de préciser que des études ont mis en avant ce mouvement d'augmentation de la part des familles monoparentales à l'échelle de l'Europe. En effet, l'étude de Christine Chambaz en 2000 dévoilait des réalités hétérogènes pour les familles monoparentales en Europe, ces dernières représentant en 1996 environ 12% des ménages européens comptant des enfants de moins de 25 ans. Cette part des familles monoparentales en Europe a augmenté pour atteindre 19% en 2012. En 2020, parmi les ménages comportant au moins un enfant de moins de 25 ans, 14% sont des familles monoparentales. Enfin, nous souhaiterions aborder un dernier point que ces études à l'échelle européenne soulignent concernant les familles monoparentales et que nous retrouvons au niveau de la France : dans plus de 8 cas sur 10, ces familles sont constituées d'une mère avec ses enfants. En 2020, la répartition demeure la même.

Lorsque nous regardons la répartition des différentes compositions de familles, il est important de noter que les femmes seules représentent en 2020 80% des familles monoparentales en France métropolitaine, contre seulement 20% pour les hommes seuls. Si la part des femmes seules et celle des hommes seuls ont chacune augmenté entre 2011 et 2016, l'augmentation de la part des femmes seules parmi les différentes compositions de familles représente le double de celle de la part des hommes seuls (0,4 points pour les hommes seuls contre 0,8 points pour les femmes seules).

En 2016, les familles monoparentales représentent ainsi au total, en France métropolitaine, 15,3% des familles (Tab.1). Concernant le monoparent, il s'agit à 82% d'une femme avec enfant(s) ce qui représente plus de 2,2 millions de familles. En 2020, dans 84% des cas, le monoparent est la mère.

De plus, le/la monoparent.e est un.e « actif ayant un emploi » dans plus de 60% des familles monoparentales (Tab.2). La part des « actifs ayant un emploi » parmi les « monoparents hommes » est de 68,4% soit plus de 8 points de plus que celle parmi les « monoparents femmes » (59%) (Tab.4). En 2020, 81% des pères solos ont un emploi contre 67% des mères solos. Les pères solos sont également moins souvent au chômage (10%) que les mères solos (18%).

Composition des familles monoparentales selon le sexe du monoparent en France métropolitaine en 2020

	2009	%	2014	%	2020	%
ENSEMBLE	1 630 397	100,00	1 667 715	100,00	1 715 916	100,00
COUPLE AVEC ENFANT(S)	643 254	39,5	638 355	38,3	628 845	36,6
FAMILLES MONOPARENTALES	203 497	12,5	228 327	13,7	255 577	14,9
HOMMES SEULS AVEC ENFANTS	34 665	2,1	42 659	2,6	52 617	3,1
FEMMES SEULES AVEC ENFANT(S)	168 832	10,4	185 668	11,1	202 960	11,8
COUPLE SANS ENFANT	783 646	48,1	801 032	48,00	831 495	48,5

Une étude désigne ainsi les familles monoparentales comme le type de famille le plus exposé à la pauvreté. Les auteurs notent ainsi : « Ne bénéficiant des revenus d'activité ou de remplacement que d'un seul parent, celui de la mère dans plus de 80% des cas, les familles monoparentales disposent du niveau de vie médian le plus faible (14 650 euros par an). Leurs membres sont quatre fois plus souvent pauvres que les personnes vivant dans un ménage composé d'un couple avec un ou deux enfants (34,8% contre 8,6 %). Néanmoins, leur niveau de vie de médian croît davantage en 2016 que pour l'ensemble de la population (+ 1,3% contre + 0,9 %), en partie grâce à la prime d'activité. Cette dernière représente 1,9% en moyenne de leur revenu disponible, soit davantage que le RSA activité et la prime pour l'emploi cumulés en 2015 (1,1 %). » .

Les parents monoparentaux, dans le Limousin

Les parents monoparentaux en Nouvelle-Aquitaine ont des caractéristiques similaires aux familles monoparentales à l'échelle de la France métropolitaine. Ces trois départements (la Creuse, la Corrèze et la Haute-Vienne) se trouvent dans la région Nouvelle-Aquitaine où des analyses réalisées par l'INSEE démontrent que les femmes monoparentales sont plus touchées par la pauvreté que les autres et que les parcours de vie de ces femmes ne permettent jamais un rattrapage complet de la perte de niveau de vie (particulièrement pour les veuves). Une autre enquête de l'INSEE sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine note que les mères monoparentales appartiennent davantage à des PCS plus précaires, formulent plus de demandes dans le parc immobilier social et résident donc moins au centre-ville que les autres.

Les données de l'INSEE en Nouvelle-Aquitaine nous indiquent que les familles monoparentales de cette région ont des caractéristiques proches de celles que nous avons étudiées précédemment à l'échelle de la France métropolitaine. En effet, tout d'abord, les femmes en situation de monoparentalité restent majoritaires (82% en 2014) et il est là aussi observé que plus le nombre d'enfants est élevé, plus la proportion des femmes en situation de monoparentalité augmente. L'âge médian des femmes monoparentales est de 40,5 ans. Elles sont moins souvent diplômées que les mères en couple et font majoritairement partie des PCS « Employée » et « Ouvrière ». Elles sont 69% à se déclarer en emploi en 2014 et 31% à être locataires d'un logement social.

Tableau 4 Ménages selon leur composition en 2009, 2014 et 2020

	NOMBRE DE MÉNAGES					
	2009	%	2014	%	2020	%
ENSEMBLE	2 557 617	100,00	2 690 622	100,00	2 848 813	100,00
MÉNAGES D'UNE PERSONNE	874 754	34,2	965 784	35,9	1 096 038	38,5
HOMMES SEULS	359 206	14,0	406 259	15,1	467 062	16,4
FEMMES SEULES	515 548	20,2	559 525	20,8	628 975	22,1
AUTRES MÉNAGES SANS FAMILLE	64 698	2,5	67 833	2,5	48 315	1,7
MÉNAGES AVEC FAMILLES(S) DONT LA FAMILLE PRINCIPALE EST:	1 618 165	63,3	1 657 004	61,6	1 704 460	59,8
UN COUPLE SANS ENFANT	778 199	30,4	796 709	29,6	826 868	29,0
UN COUPLE AVEC ENFANT(S)	641 428	25,1	636 847	23,7	627 522	22
UNE FAMILLE MONOPARENTALES	198 538	7,8	223 448	8,3	250 070	8,8

D'après les données du recensement de la population de 2020 en Nouvelle-Aquitaine, la part de familles monoparentales parmi l'ensemble des ménages est de 8,8% (Tab.4), soit légèrement plus basse par rapport à celle de France métropolitaine. En Nouvelle Aquitaine, les femmes seules avec enfants composent 79,4% des familles monoparentales, soit un peu en dessous de la moyenne nationale. 27,2% des familles monoparentales vivent sous le seuil de pauvreté en 2020, contre 11% des couples avec enfants. À l'instar des tendances métropolitaines, les membres de ces familles sont deux fois plus pauvres que la population générale. Il existe des disparités entre communes. Les communes urbaines de Bordeaux, Limoges et Poitiers, regroupant plus de la moitié des habitants des QPV de la région, accusent un taux de pauvreté de 15,8%.

Quelle spécificité pour Limoges ?

Deuxième commune la plus peuplée de la région Nouvelle-Aquitaine après Bordeaux, ville universitaire, troisième régionale par son importance après Poitiers mais avant Pau et La Rochelle, centre administratif et de services intermédiaires doté de tous les équipements d'une métropole régionale, son aire urbaine rassemble 129 760 habitants en 2021.

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) partitionne Limoges en cinquante-et-un quartiers, d'environ 2 000 habitants chacun. Identifiés sous le terme générique d'îlots regroupés pour l'information statistique, ces quartiers à destination statistique sont classés en cinq classes. La première, qui totalise 36 170 habitants, comprend quinze quartiers, essentiellement du centre-ville : C.H.U, Carnot-Marceau, Hôtel de ville, La Borie, la Cathédrale, la Visitation, le Champ de Foire, le Mas-Loubier, le Roussillon, les Charentes, les Émailleurs, les Galeries, les Halles, Sainte-Claire et Valadon. La deuxième classe regroupe une population hétérogène et relativement âgée de 29 630 habitants en douze quartiers proches du centre qu'ils entourent : Beaublanc, Étoile de Fontaury, Fustel de Coulanges, le Colombier, le Grand Treuil, le Gros Tilleul, le Mas Bouyol, les Ponts, Louyat, Montplaisir, Ruchaud-Curie et Thuillat. La troisième classe regroupe les quartiers résidentiels de Limoges. Elle ne comprend que 16 960 habitants, répartis dans huit quartiers : Beaune-les-Mines, Bellegarde, Gérard Philippe, Landouge, le Château d'Eau, les Homérides, Magré et la Zone Industrielle Nord. Peuplée par plus de 30 300 habitants, la quatrième classe, comme la seconde, regroupe douze quartiers proches du centre : Jules Ferry, la Brégère, la gare, le Puy-las-Rodas, les Portes Ferrées, le Sablard, les Coutures, le Puy Imbert, Montjovis, Renoir, Révolution et la Z.U.P de Cognac. La cinquième et dernière classe, comprend les quartiers classés en zone urbaine sensible que sont Beaubreuil, la Bastide, et le Val de l'Aurence, ainsi que le quartier du Vigenal.

Les quartiers prioritaires (1.000 habitants minimum, concentration de population à bas revenus) retenus sur le territoire de l'Agglomération de Limoges sont :

PLAN DES QUARTIERS PRIORITAIRES

1. LA BASTIDE

(3.400 habitants, 6.100 euros de revenu médian annuel).

3. VAL DE L'AURENCE NORD

(4.210 habitants, 7.500 euros de revenu médian annuel).

5. LE VIGENAL

(1.380 habitants, 11.400 euros de revenu médian annuel).

7. BELLEVUE

(1.280 habitants, 10.600 euros de revenu médian annuel).

9. LES COUTURES

(1.290 habitants, 11.200 euros de revenu médian annuel).

2. BEAUBREUIL

(5.390 habitants, 7.900 euros de revenu médian annuel).

4. VAL DE L'AURENCE SUD

(4.180 habitants, 6.400 euros de revenu médian annuel).

6. LES PORTES-FERREES

(1.340 habitants, 5.900 euros de revenu médian annuel).

8. LE SABLARD

(1.290 habitants, 11.200 euros de revenu médian annuel).

Ces territoires représentent un total de 24.160 habitants, soit 12 % du poids démographique de Limoges Métropole et 18 % de la population de Limoges. Deux territoires sont aujourd'hui sortis de la géographie prioritaire » : le Mas-Neuf et Pierre-de-Coubertin.

Le nombre de familles monoparentales a augmenté de 14 % en 5 ans. Cette population, largement exposée au risque de pauvreté, est domiciliée principalement dans les quartiers prioritaires de Limoges où le taux de pauvreté dépasse 50 % de la population faisant de ces zones parmi les plus pauvres de France

Tableau 5 Composition des familles en 2009, 2014 et 2020

	2009	%	2014	%	2020	%
ENSEMBLE	82 789	100,00	82 082	100,00	80 858	100,00
COUPLES AVEC ENFANT(S)	31 872	38,5	30 601	37,3	29 006	35,9
FAMILLES MONOPARENTALES	10 416	12,6	11 915	14,5	12 804	15,8
HOMMES SEULS AVEC ENFANT(S)	1 805	2,2	2 110	2,6	2 524	3,1
FEMMES SEULES AVEC ENFANT(S)	8 611	10,4	9 805	11,9	10 279	12,7
COUPLE SANS ENFANT	40 502	48,9	39 566	48,2	39 048	48,3

Au total, le nombre de familles monoparentales à Limoges s'élève à 12804 (15,8% de la population) en 2020, avec une augmentation constante, alors que la population diminue.

PROFIL DES RÉPONDANT.E.S

289 RÉPONSES

Comme toujours dans ce type de questionnaire, les femmes sont majoritaires. Le sujet et le mode de passation accroissent d'autant plus leur représentation parmi les répondantes. Avec seulement 14 hommes ayant répondu, il nous est difficile de faire une comparaison genrée des réponses, seulement quelques tendances et hypothèses. Pour plus de renseignements sur cette comparaison, il faudra se référer au rapport régional. Dans une autre comparaison, rappelons que les autres départements connaissent un peu plus d'hommes (moy.10%, et que la moyenne nationale est de 15%).

Tableau 1 : Vous êtes

MOYENNE DES RÉPONDANT.E.S*

UN HOMME

7%

UNE FEMME

93%

* Sur les questions sociodémographiques on note un taux de non-réponse de 11% environ.

Rappelons que les hommes monoparents sont, en creux, révélateurs des inégalités vécues par les femmes monoparentes

Tableau 2 : Quel âge avez-vous ?

L'âge des parents est un indicateur important lorsqu'il s'agit, notamment, de comparer les accès aux services en fonction des mobilités individuelles ou bien des connaissances des maîtrises de l'outil informatique.

Les populations les plus jeunes et les plus âgées ne sont pas ou peu renseignées, ce qui correspond aussi au profil des personnes interrogées dans cette enquête.

Ce sont aussi celles qui répondent le moins à ce type d'enquêtes : les usages sociaux du numérique en fonction des âges pouvant expliquer en partie ces différences de comportement, et aussi le fait que les enfants ne résident plus dans la résidence parentale passé un certain âge.

	MOYENNE DES RÉPONDANT.E.S*
15-18 ANS	0%
19-25 ANS	4%
26-44 ANS	70%
45-64 ANS	26%
PLUS DE 65 ANS	0%

CATÉGORIE SOCIO PROFESSIONNELLE

Tableau 3 : Vous êtes ?

	MOYENNE DES RÉPONDANTES	QPV
ÉTUDIANT.E	4%	4%
OUVRIER.E	4%	3%
ARTISAN.E	0%	1%
CADRE	1%	1%
RETRAITÉ.E	1%	1%
EMPLOYÉ.E	36%	33%
PROFESSION INTERMÉDIAIRE	5%	4%
CADRE SUPÉRIEUR	1%	1%
ACTUELLEMENT SANS EMPLOI	26%	27%
COMMERÇANT	1%	2%
PARENTS AU FOYER	21%	23%
AGRICULTEUR/TRICE	0%	0%

La question des Catégories Socioprofessionnelles (CPS) est en première ligne interprétative, avec celle des éloignements physiques et de la précarité, en matière de comportements relatifs aux modes de garde. Tout d'abord, le travail est la deuxième source d'entourage amical (OCDE, 2008). De plus, les personnes au chômage sont également celles qui ont le moins de relations familiales également (Castel, 2007). Cette variable sera à mettre en tension avec les possibilités offertes, qui s'amenuisent de facto pour ces personnes.

Mais, travailler ne veut pas dire pour autant bénéficier des mêmes possibilités d'accueil. Ainsi, pour les personnes à temps partiel, et pour les professions à plus faibles revenus, les frais de garde correspondent à des choix stratégiques. Ils s'effectuent financièrement au détriment de loisirs, de la santé...

Comme le souligne l'Observatoire des inégalités, lire la question de la monoparentalité à l'aune des catégories socioprofessionnelles doit cependant se jumeler aux questions de temps partiels ou de précarité dans l'emploi : « Ces faibles revenus sont aussi liés au manque d'emploi. En 2014, 15 % des mères seules étaient au chômage, près de deux fois plus que l'ensemble des femmes. Ce taux atteint 33 % pour celles qui élèvent deux enfants ou plus, dont l'un à moins de trois ans. Le fait de devoir gérer seule les activités domestiques et les enfants complique l'intégration dans le monde du travail, tant il est parfois difficile, notamment, d'organiser et de financer la garde des enfants. »

L'échantillon comporte très peu de cadres (moins d'1%, ce qui est 5 fois inférieur à la moyenne constatée dans les autres enquêtes). Aux côtés des questions relatives aux CPS, nous avons aussi interrogé d'autres éléments relatifs à l'économie des familles comme les temps partiels. En matière de juxtaposition des temps de vie et des contraintes qui en découlent, une question sur les horaires de travail a également été posée. Enfin, les répondant.es ont aussi eu à renseigner des questions sur la situation familiale.

Tableau 4 : Si vous exercez un emploi, vous l'exercez à...

	MOYENNE DES RÉPONDANTES (RÉGION)	LIMOGES	QPV
TEMPS PARTIEL	31%	48%	49%
TEMPS COMPLET	69%	52%	51%

Sur les personnes à l'emploi, plus de la moitié est à temps partiel, ce qui est significativement plus important que la moyenne nationale.

Pour rappel, selon l'INSEE et l'Observatoire des inégalités, toutes ces questions sont prédominantes pour bien comprendre le vécu des familles monoparentales :

PORTRAIT DES FAMILLES MONOPARENTALES

	FAMILLES MONOPARENTALES	COUPLES AVEC ENFANTS	ENSEMBLE
REVENUS - PAUVRETÉ			
NIVEAU DE VIE MENSUEL MÉDIANT (EN EUROS, 2014)	1 184	1 712	1 679
TAUX DE PAUVRETÉ À 60% DU NIVEAU DE VIE MÉDIAN (EN %, 2014)	35,9	11,4	14,1
NOMBRE D'INDIVIDUS PAUVRES À 60% DU NIVEAU DE VIE MÉDIAN (% EN 2014)	2 035 000	4 100 000	8 760 000
PART DANS LA POPULATION PAUVRE (% EN 2014)	23,2	40,6	100
EMPLOI-CHÔMAGE			
TAUX DE CHÔMAGE DES FEMMES (EN %, 2014)	15,0	7,0	9,0
PART DES FEMMES À TEMPS PARTIEL SUBI (EN %, EN 2012)	42,0	20,0	32,0
TAUX D'EMPLOI PRÉCAIRE DES FEMMES (EN %, EN 2012)	15,0	9,0	13,3
LOGEMENT			
SURPEUPLEMENT MODÉRÉ (EN %, 2013)	19,0	16,0	8,7

C'est pourquoi, pour poursuivre cette dynamique descriptive, nous pouvons aussi signaler les caractéristiques des répondant.e.s en matière d'horaires décalés ou de précarité dans le logement :

Tableau 5 : Êtes-vous soumis.e à des horaires décalés ? (travail de nuit, en week-end...)

	MOYENNE DES RÉPONDANTES (RÉGION)	LIMOGES	QPV
OUI	37%	36%	38%
NON	63%	64%	62%

Cette variable est très importante car certains métiers du soin notamment liés au "care" ont des horaires qui ne coïncident pas avec les accueils, tout en étant peu reconnus socialement (saisonnier.es, employées de maison, gardiennes, assistantes maternelles, aides-soignantes...), mais ici, ce sont majoritairement des employés dont les horaires ne correspondent pas à ceux des modes d'accueil traditionnels.

« J'ai mon frère qui la garde quand je suis au travail quand elle a pas école et qui la récupère à l'école quand je suis du soir, sinon, ce serait l'enfer ! » Femme, 31 ans.

« La garderie du matin ouvre à 7h30, je trouve que c'est une heure assez tardive si l'on commence tôt le travail et que l'on a un trajet d'environ 30 min. Il faut faire un choix entre ramener les enfants à l'école et le travail » Femme, 28 ans.

Tableau 6 : Vous êtes...

	MOYENNE DES RÉPONDANTES (RÉGION)	QPV
LOCATAIRE DU PRIVÉ	16%	12%
LOCATAIRE DU PUBLIC	69%	69%
PROPRIÉTAIRE	9%	10%
HÉBERGÉ À TITRE GRATUIT	5%	5%
RÉSIDENT D'UN CENTRE D'HÉBERGEMENT	1%	2%

Concernant le logement, les chiffres des locataires et particulièrement des HLM sont largement supérieurs à la moyenne préalablement constatée, y compris dans les autres QPV. Cela aura un impact non négligeable sur les relations de voisinage, qui peuvent être sources d'entraide, mais aussi d'atteintes importantes lorsque ces dernières sont dégradées.

SITUATION FAMILIALE:

Tableau 7 : Vous êtes....

	MOYENNE DES RÉPONDANTES (RÉGION)	LIMOGES	QPV
CÉLIBATAIRE AVEC ENFANTS	40%	64%	65%
SÉPARÉ.E AVEC ENFANTS EN RÉSIDENCE ALTERNÉE	14%	6%	8%
SÉPARÉ.E AVEC ENFANTS EN RÉSIDENCE COMPLÈTE	44%	24%	23%
VEUF/VE	2%	6%	4%

Plus de la moitié des répondant.es est célibataire depuis le départ à Limoges. Ce qui induit à la fois une habitude d'autonomie, mais aussi la non-possibilité d'avoir recours à l'ex-conjoint concernant les modes de garde et d'accueil. La distance et l'inscription dans des réseaux d'entraide sont ici des facteurs à analyser. D'autant que l'on observe deux fois moins de garde alternée, ce qui réduit considérablement le droit au répit.

Tableau 8 : nombre d'enfants par ménage.

	MOYENNE DES RÉPONDANTES (RÉGION)	QPV
UN	31%	29%
DEUX	35%	37%
TROIS	17%	15%
QUATRE	10%	8%
CINQ	5%	5%
SIX OU PLUS	2%	5%

On constate beaucoup de familles nombreuses parmi les personnes interrogées, et la très grande majorité ont entre un et deux enfants. Ces éléments seront à mettre en regard avec d'autres questions présentes dans l'enquête comme celles relatives au temps à soi, à la santé et aux loisirs etc. Mais ce facteur seul pourra être analysé en regard d'autres critères comme l'âge ou le lieu d'habitation.

Tableau 9 : Quel âge ont-ils ? (plusieurs réponses possibles)

	MOYENNE DES RÉPONDANTES (RÉGION)	QPV
ENTRE 0 ET 3 ANS	23%	28%
ENTRE 3 ET 5 ANS	30%	32%
ENTRE 6 ET 11 ANS	48%	44%
ENTRE 12 ET 15 ANS	37%	35%
ENTRE 16 T 18 ANS	26%	25%
PLUS DE 18 ANS	21%	21%

Les enfants des répondant.e.s ont en moyenne entre 6 et 15 ans. Cette donnée influe sur le ressenti des aides qui cessent à 6 ans et des modes d'accueil avant 3 ans : « Y'a un âge ou on se sent vraiment plus seule qu'avant. Ce n'est pas simplement qu'ils grandissent, c'est aussi qu'on sait pas où s'adresser » (Femme, 32 ans)

LES MODES DE GARDE ET D'ACCUEIL

Les équipements à Limoges sont constitués de 11 établissements d'accueil collectifs et familial auxquels sont rattachés des assistantes maternelles en contrat avec la Ville offrant un total de plus de 600 places. La ville compte également environ 300 assistantes maternelles agréées indépendantes et un relais petite enfance.

En voici la liste, issue du site de la ville :

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT			
CRÈCHES	HORAIRES	CAPACITÉ/TYPE D'ACCUEIL	COORDONNÉES
LA BASTIDE	7H30 / 18H30	ACCUEIL COLLECTIF 0/6ANS (48 PLACES)	45 RUE TAINÉ 05 55 38 42 13 CRECHE.BASTIDE@LIMOGES.FR
GEORGES BOYER VIGNAUD	7H30 / 18H30	ACCUEIL COLLECTIF 0/6ANS (38 PLACES)	8 RUE ANDRÉ-ANTOINE 05 55 38 42 20 CRECHE.BOYERVIGNAUD@LIMOGES.FR
SABLARD	7H30 / 18H30	ACCUEIL COLLECTIF 0/6ANS (59 PLACES)	1 RUE DONZELOT 05 55 32 24 06 CRECHE.GAGNAT@LIMOGES.FR
PORTES FÉRREES	7H30 / 18H30	ACCUEIL COLLECTIF 0/6ANS (59 PLACES)	19 RUE FEYTIAT 05 55 06 09 04 CRECHE.SABLARD@LIMOGES.FR
VIGENAL	7H30 / 18H30	ACCUEIL COLLECTIF 0/6ANS (48 PLACES)	58 RUE DES PORTES-FERRÉES 05 55 06 09 05 CRECHE.PORTESFERREES@LIMOGES.FR
ARMAND DUTREIX	7H30 / 18H30	ACCUEIL COLLECTIF 0/6ANS (48 PLACES)	17 AVENUE PIERRE-TRAVERSAT 05 55 37 71 17 CRECHE.VIGENAL@LIMOGES.FR
BEAUBREUIL	7H30 / 18H30	ACCUEIL COLLECTIF 0/6ANS (69 PLACES)	70 RUE ARMAND-DUTREIX 05 55 49 03 74 CRECHE.DUTREIX@LIMOGES.FR
FRIPOUNET	7H30 / 18H30	ACCUEIL COLLECTIF 0/6ANS (20 PLACES)	6 RUE DES FUCHSIAS 05 55 35 56 78 CRECHE.BEAUBREUIL@LIMOGES.FR
JEAN DUFOUR	7H30 / 18H30	ACCUEIL COLLECTIF 0/6ANS (59 PLACES)	20 AVENUE DU PRÉSIDENT RENÉ-COTY 05 55 43 24 02 CRECHE.FRIPOUNET@LIMOGES.FR
JOLIOT CURIE	7H30 / 18H30	ACCUEIL COLLECTIF 0/6ANS (69 PLACES)	27 RUE JOLIOT CURIE 05 55 05 02 78 CRECHE.JOLIOTCURIE@LIMOGES.FR
COMPLÉMENT D'ACCUEIL	7H30 / 22H00	CHEZ UN AGENT AGRÉÉ ASSISTANT(E) MATERNEL(LE)	

LES CRÈCHES À GESTION PRIVÉES

ÉTABLISSEMENTS MULTI-ACCUEIL	HORAIRES	CAPACITÉ/TYPE D'ACCUEIL	COORDONNÉES
LES MOUFLETS DE BEAUBREUIL	8H00 / 18H00	ACCUEIL COLLECTIF 0/6ANS (16 PLACES)	50 RUE RHIN ET DANUBE 05 55 35 40 70 CONTACTLESMOUFLETS@LESPEP87.FR
LES PETITS MÔMES	7H45 / 18H00	ACCUEIL COLLECTIF 0/6ANS (20 PLACES)	69 RUE ABBÉ-PIERRE 05 55 05 01 19 LESPETITSMOMES@MUTUALISTELIMOUSINE.FR
CRÈCHES D'ENTREPRISE	HORAIRES	CAPACITÉ/TYPE D'ACCUEIL	COORDONNÉES
DO.MI.SI.LA.DO.RÉ	6H00 / 20H00	ACCUEIL COLLECTIF 0/6ANS (48 PLACES)	33 ALLÉE DE FAUGERAS 05 55 42 40 16 DOMISILADORE@MUTUALISTELIMOUSINE.FR
LES PETITS CHAPERONS ROUGES	7H00 / 19H30	ACCUEIL COLLECTIF 0/6ANS (40 PLACES)	18 RUE FERNAND-MALINVAUD 05 55 48 00 81 LIMOGES@LPCR.FR
KAOLIN (MAISON BLEUE)	7H30 / 19H00	ACCUEIL COLLECTIF 0/6ANS (30 PLACES)	41 AVENUE DE LA RÉVOLUTION 05 44 23 19 11 LIMOGES1@LA-MAISON-BLEUE.FR
CRÈCHE HOSPITALIÈRE	HORAIRES	CAPACITÉ/TYPE D'ACCUEIL	COORDONNÉES
CRÈCHE D'ENTREPRISE DU CHU	6H15 / 21H30	ACCUEIL COLLECTIF 0/6ANS (45 PLACES)	2 AVENUE MARTIN LUTHER KING 05 55 05 60 80 CRÈCHE@CHU-LIMOGES.FR
LA COMPAGNIE DES DOUDOUS	6H15 / 18H15	ACCUEIL COLLECTIF 0/6ANS (22 PLACES)	15 RUE DU DOCTEUR-MARCLAND 05 55 43 13 65 CRÈCHE@CH-ESQUIROL-LIMOGES.FR
CRÈCHE HOSPITALIÈRE	HORAIRES	CAPACITÉ/TYPE D'ACCUEIL	COORDONNÉES
PAUL ET ZOÉ	7H00 / 20H00	10 PLACES	225 RUE FRANÇOIS PERRIN 05 55 79 51 02 CONTACT@PAULETZOE.FR
HUGO ET LIA	7H00 / 20H00	10 PLACES	45 RUE DE LA CONQUE 09 83 61 25 59 CONTACT@HUGOETLIA.FR
CHRYSALIDES	8H00 / 19H00	10 PLACES (3 RÉSERVÉES AUX PERSONNES HANDICAPÉES)	4 RUE DU GÉNÉRAL CÉREZ 09 83 97 99 00 LIMOGES@LPCR.FR
CHRYSALIDES 2	8H00 / 19H00	12 PLACES (3 RÉSERVÉES AUX PERSONNES HANDICAPÉES)	15 RUE FLORIAN 05 55 75 69 12 CHRYSALIDES87@GMAIL.COM
MILLE ET UNE FAMILLES	8H15 / 18H15	12 PLACES, VOCATION SOCIALE	82 RUE FRANÇOIS CHÉNIEUX 07 67 42 40 37 MILLEETUNEFAMILLES@GMAIL.COM
LE CHEMIN D'EMMI	7H30 / 19H00	12 PLACES	5 RUE LÉONARD BRETAGNE 06 81 76 99 06 LECHEMINDEMMI@GMAIL.COM

Tableau 10 : Avez-vous déjà eu recours à une crèche ou une assistante maternelle ou bien encore une garde à domicile pour vos enfants ?

	MOYENNE DES RÉPONDANTES (RÉGION)	LIMOGES	QPV
OUI	69%	47%	46%
NON	31%	53%	54%

Nous enregistrons ici le taux le plus bas jamais constaté de non-fréquentation de crèche, alors que le pourcentage d'enfants de moins de 3 ans y est tout aussi important. Cela est dû à l'extrême pauvreté, au handicap, au manque d'emploi et aussi pour l'une des rares fois, au manque de connaissance des dispositifs. La question de la crèche est fortement corrélée aux finances du foyer et à la structure du travail comme l'indique cette personne :

« C'était difficile d'aller chercher du travail quand la petite n'avait pas de place en crèche. Quand je vais travailler et que ma fille est malade, c'est compliqué. »

« Conserver une activité professionnelle est un véritable parcours du combattant pour des mères isolées en garde complète et personnellement je trouve que cela est peu encouragé car avec les frais de garde et la baisse d'apl ou suppression coût de transport, c'est peu rentable, avec un quotidien très lourd à gérer en rentrant... Et je ne parle pas des congés des enfants malade à gérer seule avec un travail c'est presque une mission impossible sans réel changement du quotidien, du mal à payer les courses pas les moyens de partir en vacances et plus droit aux aides vacances, secours populaires, moins ou plus d'aide si poursuite étude enfant. Un changement avec de réelles différences entre les aides sociales et le reste à vivre des mères qui travaillent seraient le bienvenu. Je parle de la situation que j'ai vécu 15 ans, je précise que c'est en tant que mère isolée sans participation du père et sans famille ».

Derrière ces chiffres, se dessinent aussi les questions de genre et de situation personnelle, qui doivent également être prises en considération. En effet, les hommes de cet échantillon en situation de monoparentalité ont davantage recours aux modes de garde et d'accueil, tout en bénéficiant davantage d'entraide informelle.

Mais il est également fait mention au manque de place en crèche et à une inégale répartition sur le territoire :

« Permettre aux parents seuls d'être prioritaires pour réserver des gardes surtout lorsqu'on travaille. Personnellement, je me retrouve à déposer ma fille en transport dans une garderie qui n'est pas du tout mon secteur par manque de place. Les personnes bloquent les places et parfois n'y emmènent pas leurs enfants et je trouve cela dommage pour nous, qui devons-nous organiser surtout lorsque l'on n'a pas de famille sur place ».

Tableau 11 : Avez-vous déjà eu recours à des centres de loisirs durant les périodes des vacances scolaires ?

	MOYENNE DES RÉPONDANTES (RÉGION)	LIMOGES	QPV
OUI	69%	51%	53%
NON	31%	48%	47%

Tableau 12 : Avez-vous déjà eu recours à des garderies / accueils périscolaires avant ou après l'école ?

	MOYENNE DES RÉPONDANTES (RÉGION)	LIMOGES	QPV
OUI	75%	67%	66%
NON	25%	33%	34%

Tableau 13 : Avez-vous déjà eu recours à des modes de garde le mercredi ?

	MOYENNE DES RÉPONDANTES (RÉGION)	LIMOGES	QPV
OUI	54%	33%	32%
NON	46%	67%	68%

Tous les recours aux modes de garde et d'accueil sont extrêmement bas, y compris pour les accueils périscolaires. Le plus faible recours au périscolaire concerne les mères sans emploi et celles bénéficiant du réseau d'entraide informelle telle que la famille. Le mercredi, quant à lui, permet à certaines familles de « souffler », tout en permettant aux enfants de « faire d'autres activités ». Or, le recours à un mode d'accueil ce jour est peu utilisé.

Du côté des revenus, on observe que les personnes à hauts revenus (cadres, professions intellectuelles moindres dans cet échantillon) ont tendance à avoir davantage recours aux aides en matière de garde. Ils et elles connaissent mieux les dispositifs et, comme nous l'avons vu, la figure du « bon parent » ne se traduit pas de la même manière en matière de sentiment de gêne ou de honte à laisser son enfant ou à faire appel à des aides, encore moins lorsque l'on habite dans un HLM où tout le monde se connaît. Toutefois, les tableaux qui suivent illustreront qu'au-delà des aides publiques proposées, ce sont aussi des aides privées qui sont sollicitées par ces parents-là.

Du côté des situations familiales, on n'observe pas de différentiel net en matière de recours aux aides durant les vacances scolaires et périscolaires en fonction de la garde exclusive ou non. On peut émettre l'hypothèse qu'en garde alternée, les modes d'accueil sont similaires entre les parents.

Tableau 14 : Avez-vous déjà eu recours à d'autres modes de garde ?

	MOYENNE DES RÉPONDANTES (RÉGION)	LIMOGES	QPV
OUI	63%	47%	46%
NON	37%	53%	54%

Ces résultats confirment la corrélation entre bas et revenus et modes de garde. Seuls les parents employés et cadres ont recours à une assistante maternelle.

	MOYENNE DES RÉPONDANTES (RÉGION)	LIMOGES	QPV
DES MEMBRES DE LA FAMILLE	81%	64%	63%
AIDE À DOMICILE	5%	3%	5%
AMI.E.S	42%	37%	39%
VOISIN.E.S	15%	22%	22%
L'UN.E DE VOS ENFANTS	13%	20%	18%
AUTRE	7%	18%	9%

On constate moins d'aide familiale et amicale, ce qui laisse peu de possibilités. Par ailleurs, conformément à ce qui est constaté, plus de 15% d'enfants se gardent tout seul, faute d'alternatives. Et 19% des gardes sont assurées par la fratrie, ce qui pose la question de la scolarité et de l'égalité des chances, pour ces aîné.es, qui cumulent pauvreté et moins de temps pour étudier et ou avoir des loisirs.

Du côté des revenus, comme les tableaux précédents le montrent, la question du mode de garde pour les personnes à hauts revenus ne se traduit pas de la même façon que chez les personnes à revenus plus modestes. Déléguer la garde est d'une part économiquement plus viable, mais aussi psychologiquement moins coûteux. Ainsi, il n'existe pas une seule catégorie de réponse qui ne soit pas sur-renseignée pour cette population. Ceci se confirme d'autant plus dans le tableau suivant, où, en cas d'urgence, les aides relationnelles (mais moins familiales) et les aides privées sont sollicitées. De manière générale, quelle que soit le type d'aides, les familles à haut revenus délèguent davantage les modes d'accueil et de garde.

Dans tous les cas, la place de la famille comme entraide est fondamentale. Ce qui n'est pas forcément le cas dans les milieux urbains ou pour les « nouveaux arrivants » déracinés sans famille à proximité.

La plus grande peur pour ces familles sans entourage proche travaillant, reste les fameux imprévus.

« Je travaille actuellement en horaires de bureau et mes enfants sont maintenant grands mais j'ai travaillé pendant plus de 10 ans en horaires décalés avec aucune famille disponible pour m'aider et c'était l'enfer. La plupart des nourrices ne veulent pas garder les enfants le soir et le weekend et à l'époque la seule crèche qui avait des horaires décalés avait une liste d'attente interminable. J'ai été obligée de me mettre à 50% pour pouvoir continuer à travailler. Quant à la garderie périscolaire de la ville de Limoges, une fermeture à 18h15 c'est vraiment n'importe quoi ! Rien n'est fait pour encourager les femmes à travailler. Et en cas d'enfant malade, alors là !!!!!».

En Résumé

- Les familles ont très peu recours aux modes de garde et d'accueil pour des raisons financières notamment
- La famille et les ami.es sont les deux autres modes de garde sollicités par ces familles, mais moins que la moyenne constatée
- 15% des enfants en moyenne n'ont pas d'autre mode de garde qu'eux-mêmes
- Près d'1/5ème des gardes sont assurées par les aîné.es de la fratrie

Extrait du focus groupe du 17 JUIN 2024

Marianne et Jean Luc sont tous deux conseillers en économie sociale et familiale. Ils interviennent dans des quartiers prioritaires et soulignent : « L'offre est moins dense qu'avant » / « On a des familles qui ne parviennent pas à faire garder leurs enfants ». S'ils soulignent qu'il s'agit de mettre ça en parallèle de la démographie de la ville (-10.000 habitants en 10 ans), ils précisent : « bizarrement je trouve que c'est pire qu'avant » / « On a même des structures qui ferment »

Sylvie, jeune mère de deux enfants (3 ans) précise : « moi j’entends parfois qu’il y a de la place là ou là où mais quand j’appelle c’est toujours compliqué ».

Jean Luc met en lumière le cas des très jeunes mamans isolées : « pour elles, la solitude est telle que mêmes les offres de proximité leur apparaissent loin. Elles s’isolent de tout »

LE TEMPS QUI MANQUE

« Le temps qui manque » est massivement pointé par les femmes à faibles revenus, mais beaucoup moins ici car le manque de ressources est prépondérant. Les loisirs ne sont pas corrélés avec le temps libre (hors contraintes professionnelles), mais avec un autre paramètre toujours récurrent dans cette étude : les ressources financières. Pour le dire autrement, nous n’avons pas trouvé de corrélation directe entre le temps de travail des parents et les loisirs. Ce n’est pas parce que les parents n’exercent pas ou peu d’activité professionnelle, qu’ils s’octroient du temps pour eux, ou de loisirs avec leur enfant. Ce n’est donc pas un ratio mécanique qui doit être effectué, mais il faut interroger d’autres raisons telles que les ressources matérielles, environnementales et familiales.

Enfin, certains témoignages révèlent un véritable épuisement et découragement face aux dépenses induites ; c’est ce qui explique en grande partie le « choix » de certains parents de cesser de travailler afin de s’occuper et profiter de leur(s) enfant(s). Ce choix compréhensible, conduit beaucoup de femmes à dépendre des aides sociales, y compris à la retraite, dans des situations de précarité importante. Il s’agit alors d’un choix sous contrainte.

Tableau 16 : Avez-vous des loisirs avec vos enfants ?

	MOYENNE DES RÉPONDANTES (RÉGION)	LIMOGES	QPV
OUI	72%	70%	67%
NON	28%	30%	33%

Malgré la pauvreté, les loisirs pratiqués avec les enfants sont équivalents à la moyenne constatée. Cela montre l’importance de la parentalité pour ces personnes, malgré ce qui peut être véhiculé dans certains médias. Concernant les femmes à faible revenu, le coût des loisirs et le manque de transports sont régulièrement mis en avant.

« Après le confinement, ma fille s’est inscrite à la boxe. Difficulté financière avec l’inflation. Pas d’argent de côté : nécessité d’entraide financière familiale. »

Tableau 17 : Pouvez-vous avoir des loisirs sans vos enfants ?

	MOYENNE DES RÉPONDANTES (RÉGION)	LIMOGES	QPV
OUI	43%	35%	37%
NON	57%	65%	63%

Ce sont majoritairement des femmes sans emploi qui répondent non, pour des raisons évoquées précédemment : les stéréotypes de genre et la réputation sont majoritairement évoqués.

« Je ne travaille pas. Mon enfant depuis bébé est toujours avec moi. C'est normal ! »

« Je préfère être avec mes enfants ».

« Je souhaite toujours m'occuper de mes enfants ».

La célèbre question qui va garder les enfants nous renvoie directement à la théorie du backlash ici à l'œuvre .

Par ailleurs, plus de 60% des parents n'ont pu maintenir leurs loisirs durant le confinement. Interroger les mères solos concernant leur loisir sans leurs enfants, c'est lire les difficultés du temps qui manque :

« Cela permettrait de m'évader, de rencontrer d'autres personnes ».

« Je trouve qu'ils sont trop petits j'attends qu'ils grandissent un petit peu plus ».

« Je suis seule avec mes enfants je peux rien sans eux ».

« Si j'ai pas le temps pour mes enfants je n'ai donc pas le temps pour moi ».

Tableau 18 : Êtes-vous partie en vacances avec vos enfants ces deux dernières années ?

	MOYENNE DES RÉPONDANTES (RÉGION)	LIMOGES	QPV
OUI	62%	49%	52%
NON	28%	51%	48%

« Le financement des vacances est compliqué. L'éducation d'un adolescent seule est souvent difficile ».
 « Pas les moyens de partir en vacances ».
 « Parce que j'avais jamais le moyen de compléter les tickets de vacances »

Il existe cependant des situations qui s'expliquent en fonction des territoires. Dans le Haut-Poitou, les personnes partent davantage en vacances. Cela s'explique clairement par la volonté politique et partenariale mêlées, notamment le centre socioculturel qui organise des vacances pour les familles en difficulté et intervient auprès de l'épicerie sociale et des Restos du cœur. La place des associations dans ces deux territoires, mais surtout dans le Civraisien était fondamentale pour ces familles, qui font davantage confiance aux personnes. Les personnes demandent des informations, leurs droits, en discutant derrière le bureau des Restos du cœur avec une personne connue.

Note 1 : Si l'INSEE calcule un « taux de départ » en vacances en fonction de longs ou courts séjours, la présente enquête renseigne plus le fait de pouvoir dire « être parti en vacances ». Selon l'INSEE, les revenus sont les premiers facteurs d'influence sociodémographiques en matière de vacances, suivis par le lieu d'habitation. Mais, la mesure de l'INSEE est annuelle, alors que notre étude a volontairement voulu balayer les deux dernières années afin d'augmenter possiblement le « taux de départ ».

Lire : Rouquette C. (2000), « Chaque année, quatre Français sur dix ne partent pas en vacances », Insee Première, n° 734.

Tableau 19 : Combien de temps libre par semaine vous accordez-vous, rien que pour vous ?

	MOYENNE DES RÉPONDANTES (RÉGION)	LIMOGES	QPV
-2H	68%	63%	59%
ENTRE 2 ET 6H	25%	27%	27%
ENTRE 6 ET 10H	4%	6%	9%
10H ET PLUS	3%	4%	5%

Tableau 20 : Allez-vous à vos rendez-vous médicaux avec vos enfants ?

	MOYENNE DES RÉPONDANTES (RÉGION)	LIMOGES	QPV
TOUJOURS	10%	17%	17%
SOUVENT	21%	23%	26%
PARFOIS	36%	33%	30%
JAMAIS	33%	27%	27%

L'omniprésence des enfants est ici confortée par les chiffres suivants puisque 40% des femmes interrogées se rendent toujours ou souvent aux visites médicales accompagnées de leur enfant.

Note 2 : La présence des enfants, la culpabilité à les laisser, le peu de temps disponible et les questions de précarité éloignent de nombreuses familles monoparentales des soins. Ce tableau n'en donne pas forcément une mesure directe car il ne dit pas la proportion de familles abandonnant le système de soin pour des raisons financières et de relégation sociale, économique et géographique.

Lire : Struffolino, Emanuela, Laura Bernardi, et Marieke, Voorpostel. « La santé perçue des mères de familles monoparentales en Suisse : le rôle de l'activité professionnelle et de l'éducation », Population, vol. 71, no. 2, 2016, pp. 193-222.

Limoges tout comme Oléron, à titre de comparaison possède le plus faible taux de départs en vacances (mais pas pour les mêmes raisons, car la proximité des loisirs et de la mer Oléron induisent un cadre de vie agréable sans nécessairement quitter la commune). Il existe une très forte corrélation entre les départs pour les cadres, et les non-départs pour les familles à faible revenu.

Les cadres sont ceux qui partent le plus, tout en ayant le plus de loisirs. Les ressources sont la cause de ces non-départs et nullement à un confort de vie constaté comme à l'île d'Oléron.

Tableau 21 : Effectuez-vous vos démarches administratives ou vos recherches d'emploi / de formation en présence de vos enfants ?

	MOYENNE DES RÉPONDANTES (RÉGION)	LIMOGES	QPV
TOUJOURS	9%	15%	17%
SOUVENT	23%	18%	19%
PARFOIS	34%	35%	32%
JAMAIS	34%	32%	33%

L'omniprésence des enfants inclut également les démarches administratives. Chercher du travail accompagnée de son enfant ajoute une complication supplémentaire.

En Résumé

- Plus de 50% des familles monoparentales ne sont pas parties en vacances les deux dernières années précédant l'enquête.
- Les familles monoparentales s'accordent peu de temps pour elles (moins de 2heures par semaine en moyenne), avec des différences notables entre les genres et le statut de garde des parents.
- 40% des familles sont toujours ou souvent accompagnées de leur enfant lors des démarches de santé ou administratives.
- Toutes variables confondues, les familles en garde partagée sont celles qui ont le plus de temps libre pour elles, partent plus en vacances et ont davantage de loisirs avec ou sans leurs enfants.

Pour des raisons liées au contrôle social et aux stéréotypes de sexe, le temps libre pour soi est l'un des plus bas constaté. Sans surprise, les femmes seules avec enfant.s sont celles qui s'accordent le moins de temps libre par semaine. S'il est donc un public sur lequel nous attirons l'attention, c'est bien ce profil de femmes. Certains témoignages révèlent un véritable épuisement et découragement face aux dépenses induites ; c'est ce qui explique en grande partie le « choix » de certains parents de cesser de travailler afin de s'occuper et profiter de leur enfant. Ce choix compréhensible, conduit beaucoup de femmes à dépendre des aides sociales, y compris à la retraite, dans des situations de précarité importante.

Extrait du focus groupe du 17 JUIN 2024

Nadia est une maman solo. Elle vit dans un QPV de Limoges. Ancienne employée, elle est actuellement au chômage et trouve que « le travail c'est dur à combiner avec une vie de mère seule avec deux enfants. Surtout quand tu cumules des temps partiels et qu'il faut se déplacer ».

La question du déplacement revient souvent. « La ville n'est pas grande mais les déplacements sont mal pensés. Il faut toujours passer par le centre alors quand t'as pas de voiture... », précise Marianne.

Dès lors, le temps libre se réduit. Nadia relate un évènement : « J'aurais bien aimé aller chez l'esthéticienne me faire faire les ongles, mais c'est vraiment impossible. Alors j'ai arrêté ce genre de choses. C'est bête parce que ça coute pas cher, on s'occupe de toi, et après t'es toute belle... ».

DÉPLACEMENTS

Contrairement aux autres territoires étudiés, la voiture et les transports en commun arrivent au même niveau. Nombre de ces parents n'ont pas le permis et demandent à le passer. La possession d'un véhicule pour les familles les plus pauvres engendre des frais qui s'effectuent souvent au détriment des loisirs. Sans véhicule, les personnes sont davantage isolées et dépendantes des infrastructures et donc des politiques publiques lorsque l'entourage fait défaut. Il existe des plateformes de co-voiturage, mais cela nécessite des horaires fixes et ne permet pas de s'organiser en cas d'imprévus. Or, les imprévus sont fréquents pour les familles monoparentales. Les 49% de familles qui ne possèdent pas de véhicule sont extrêmement lésées

« Ce qui est compliqué c'est d'avoir une voiture sans trop de réparation coûteuse. Et tout passe dedans ».

« Manque d'argent pour l'essence ».

« Ma voiture est en fin de vie ».

Tableau 22 : Quel est votre mode de déplacement principal ?

	MOYENNE DES RÉPONDANTES (RÉGION)	LIMOGES	QPV
VOITURE	83%	48%	44%
COVOITURAGE	0,5%	1%	0%
TRANSPORT EN COMMUN	7%	46%	49%
MOTO/SCOOTER	0,5%	1%	1%
VÉLO	2%	0%	1%
À PIED	7%	3%	5%

Ce tableau résume à lui seul le manque de revenus et à quel point ces familles sont tributaires des transports publics, mais aussi l'inefficacité du covoiturage pour ces familles, malgré quelques plateformes dédiées.

Note 3 : Selon l'INSEE la voiture reste le mode de transport prédominant en France. Chez les actifs/ves, 80% des déplacements de plus 6km se font en voiture. Cette proportion baisse à 60% pour des distances inférieures (souvent en ville). Le vélo ne dépasse pas les 2% d'usage pour la même population se rendant au travail. Les transports en commun sont utilisés pour environ 15% des trajets « domicile-travail » (sauf pour les distances de moins de 2km, auquel cas 7% des individus en moyenne les utilisent).

Source : Insee, enquête annuelle de recensement 2015, distancier Metric.

Tableau 23 : Disposez-vous d'un véhicule ?

	MOYENNE DES RÉPONDANTES (RÉGION)	LIMOGES	QPV
OUI	85%	51%	45%
NON	15%	49%	55%

La strate des personnes sans véhicule est la plus dégradée dans tous les items relevés (pas de temps, peu de loisirs...). À ceci, s'ajoutent des questions de réparations, de vétusté pour les familles les plus pauvres ayant un véhicule.

« Depuis mon accident, je ne peux plus utiliser ma voiture. J'attends d'avoir un peu d'argent pour les réparations ».

Sans étonnement, les personnes habitant dans les QPV possèdent moins de véhicule que les autres, pour des raisons budgétaires et pour certaines femmes, l'appréhension de « passer le permis ».

Tableau 24 : Rencontrez-vous des difficultés dans vos déplacements ?

	MOYENNE DES RÉPONDANTES (RÉGION)	LIMOGES	QPV
OUI	31%	50%	48%
NON	69%	50%	52%

Plus on s'éloigne des centres urbains, plus les distances sont longues et pénibles. Mais comme nous le verrons plus loin, la distance ne fait pas tout sur le ressenti ; bien au contraire car d'autres éléments influent considérablement, comme la précarité.

Pour preuve, les personnes qui rencontrent le plus de difficultés dans les déplacements sont celles qui n'ont pas d'emploi (62% toutes choses égales par ailleurs), alors qu'elles estiment la distance adaptée.

« Certains bus ne desservent pas tous les endroits où l'on veut se rendre ».

« Dépend du bus. Je ne peux pas aller n'importe où, même pour le travail ».

« Mon quartier est mal desservi je dois marcher pour atteindre le premier arrêt ».

« La voiture tombe souvent en panne ».

Tableau 25 : Combien de kilomètres parcourez-vous chaque jour en moyenne de votre domicile au lieu de garde / scolarisation de vos enfants ?

	MOYENNE DES RÉPONDANTES (RÉGION)	LIMOGES	QPV
-1KM	22%	33%	35%
ENTRE 1 ET 3KM	24%	25%	26%
ENTRE 3 ET 5KM	17%	15%	14%
ENTRE 5 ET 10KM	15%	17%	15%
ENTRE 10 ET 15KM	8%	7%	6%
PLUS DE 15KM	14%	3%	3%

Ce n'est pas nécessairement la distance qui est souvent pointée du doigt, plutôt le contexte, les politiques publiques et municipales dédiées, et la possession d'un véhicule.

Les distances parcourues sont bien moins longues que la moyenne constatée et les difficultés de déplacement importantes.

Tableau 26 : Vous trouvez cette distance... ?

	MOYENNE DES RÉPONDANTES (RÉGION)	LIMOGES	QPV
ADAPTÉE	86%	84%	88%
INADAPTÉE	14%	16%	12%

Peu de personnes déclarent trouver ces distances inadaptées. Or, matériellement comme géographiquement, des inégalités apparaissent entre celles et ceux qui ont un véhicule ou pas, par exemple. « Demander des aides » ou « se plaindre » relève d'autres phénomènes que ceux de la mesure kilométrique ou uniquement économique – cf tableau 28 (même si les hauts revenus sont sensiblement plus satisfaits des distances, notamment car ils bénéficient d'aides privées).

Tableau 27 : Si vous êtes en activité, combien de kilomètres parcourez-vous chaque jour en moyenne de votre lieu de travail au lieu de garde / scolarisation de vos enfants ?

	MOYENNE DES RÉPONDANTES (RÉGION)	LIMOGES	QPV
-1KM	12%	17%	17%
ENTRE 1 ET 3KM	13%	16%	17%
ENTRE 3 ET 5KM	12%	16%	14%
ENTRE 5 ET 10KM	16%	23%	23%
ENTRE 10 ET 15KM	11%	11%	11%
PLUS DE 15KM	36%	18%	18%

Comme dans toute métropole, on voit à quel point les emplois sont concentrés dans les centres urbains, contrairement au milieu rural, où les distances sont beaucoup plus importantes.

Tableau 28 : Vous trouvez cette distance... ?

	MOYENNE DES RÉPONDANTES (RÉGION)	LIMOGES	QPV
ADAPTÉE	74%	74%	75%
INADAPTÉE	26%	26%	25%

Encore une fois, les distances parcourues sont jugées adaptées, mais à la seule condition d'avoir un véhicule une fois encore.

En résumé

- La moitié des familles interrogées ne possède pas de véhicule
- Il n'y a pas de corrélation majeure entre les distances parcourues et la longueur de ces dernières
- Malgré de faibles distances parcourues, la moitié des personnes déclarent rencontrer des difficultés de déplacement

FRAIS D'ACCUEIL ET DE GARDE

Les problèmes financiers sont légion pour ces familles, qui doivent « faire des choix » régulièrement afin de contrôler les dépenses. Le choix dans les loisirs, mais aussi éviter un maximum les frais de garde et d'accueil au détriment de leur propre bien-être, ou grâce à l'aide familiale lorsque celle-ci est possible.

Tableau 29 : Bénéficiez-vous d'une prise en charge pour vos frais de garde ?

	MOYENNE DES RÉPONDANTES (RÉGION)	LIMOGES	QPV
OUI	19%	21%	22%
NON	81%	79%	79%

De manière très significative, les hommes déclarent bénéficier de peu de prise en charge en raison notamment de la garde partagée et de leurs plus hauts revenus. Mais ce ne sont pas uniquement les modes d'accueil et de garde qui coûtent le plus cher pour les enfants en âge de scolarisation, c'est toute la scolarité autour comme le montre ce témoignage issu du verbatim :

« On pense toujours au tout petit, mais jamais au plus grand lorsqu'ils vont au lycée. Pourtant c'est là qu'ils ont besoin d'argent ».

Tableau 30 : Quel est le coût mensuel de vos frais de garde ou de reste à charge ?

	MOYENNE DES RÉPONDANTES (RÉGION)	LIMOGES	QPV
AUCUN	44%	49%	49%
-50€	15%	16%	13%
ENTRE 50 ET 150€	27%	16%	18%
ENTRE 150 ET 250€	8%	6%	7%
ENTRE 250 ET 350€	3%	2%	2%
PLUS DE 350€	3%	3%	2%

Le coût des frais de garde est sensiblement le même pour toutes et tous, à l'exception des hauts revenus qui peuvent payer plus de 350 euros par mois. Ce différentiel, en contradiction avec les plus hauts revenus des hommes s'explique en grande partie sur les temps partiels choisis et non subis. Les familles monoparentales sont trois fois plus à temps partiel et organisent leurs horaires de travail en fonction des sorties scolaires.

Pour autant, près de la moitié n'ont aucun frais, en raison notamment des femmes sans emploi ou à temps partiel.

Tableau 31 : Estimez-vous que ces prises en charge sont... ?

	MOYENNE DES RÉPONDANTES (RÉGION)	LIMOGES	QPV
SUFFISANTE	46%	51%	49%
INSUFFISANTE	54%	49%	51%

Ce tableau montre que les prises en charge financières sont corrélées à l'âge de l'enfant (avec le seuil fatidique des 6 ans), mais surtout au sexe. En effet, nous n'observons pas de différentiel significatif entre les faibles et les hauts revenus. Les femmes, dont les revenus sont inférieurs à 20% par rapport aux hommes en moyenne dénoncent massivement la suppression des aides après 6 ans, ou des rapports aux services compliqués.

Les familles n'exerçant pas d'emploi

Les personnes en situation de chômage ou au foyer représentent plus de 28% des personnes de cette étude. Elles ont en commun une forte défiance vis-à-vis des institutions, et ont une forte déperdition familiale et du lien social. Les questions relationnelles et économiques se jumelant, le problème des ressources financières et sociales se cumulent alors. Robert Castel montre bien la corrélation entre lien social et professionnel. L'hypothèse formulée ici est celle d'un isolement et d'un rapport compliqué aux institutions, amplifié par la fracture numérique. Les centres sociaux et les associations identifiées peuvent alors servir de relais pour ces familles.

Le temps non occupé par un emploi est largement compensé par le temps ménager.

Majoritairement sans véhicules, ces parents sont souvent tenus d'utiliser les transports en commun pour effectuer les courses et les démarches administratives. Une grande part d'entre elles n'utilise aucun mode de garde ou d'accueil pour leur enfant.

Trois raisons majeures sont avancées pour cela :

- Certaines femmes, telles celles rencontrées dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) ne vivent que pour leurs enfants et rythment toute leur journée sur le bien-être de ce dernier à leur détriment parfois.
- Des personnes interrogées pensent qu'en "ne travaillant pas, elles n'ont pas le droit de prétendre à la cantine scolaire, aux centres de loisirs, crèches..."
- Enfin, certaines ont incorporé les stéréotypes genrés et l'"image de la bonne mère" qui s'occupe entièrement de ses enfants.

Ces familles sont aussi celles qui se préoccupent le moins de leur santé. La présence des enfants, la culpabilité à les laisser, les questions de précarité éloignent de nombreuses familles monoparentales des soins, mais aussi des vacances et loisirs malgré les dispositifs existants. C'est pourquoi certains dispositifs mis en place fort importants pour pallier le manque de moyens de ces finances ne sont pas toujours adaptés à leur situation et rendent ces familles extrêmement dépendantes des associations sur place, des personnes qui y officient, ainsi que des infrastructures. Les besoins jugés prioritaires sont davantage immatériels : "Beaucoup de parents sont en fait au-delà de l'isolement psychologique dans une forme très marquée d'effacement de soi-même, d'oubli de soi", écrivent les auteurs du rapport.

Tableau 32 : Comment estimez-vous vos connaissances en matière d'aides pour la garde / l'accueil d'enfants ?

	MOYENNE DES RÉPONDANTES (RÉGION)	LIMOGES	QPV
TRÈS BONNE	12%	14%	13%
ASSEZ BONNE	39%	30%	32%
MAUVAISE	39%	35%	34%
TRÈS MAUVAISE	17%	21%	21%

La connaissance des dispositifs est moindre puisque plus de la moitié ont une mauvaise et très mauvaise connaissance des dispositifs. Dans cette enquête, en étudiant le verbatim, on note le manque de connaissance et la détresse face à des situations journalières subies.

La question de l'aller-vers ne s'est jamais autant posée qu'à Limoges.

La fracture numérique n'a pas été évoquée dans cette enquête alors que les dispositifs sont peu identifiés. Nous rappelons que l'absence de personnes physiques est au cœur de cette problématique. Selon les centres sociaux interrogés, il y a un nouveau métier à développer pour combler cette fracture numérique ; du côté des vacances, il est dit qu'il est primordial d'accompagner des familles qui ne partent jamais en vacances, notamment pour faciliter les aides. Une question reste en suspens : toucher les familles que les centres ne touchent jamais. Le maillage territorial se pose alors, mais aussi la diffusion de l'information ainsi que l'accompagnement des familles dans les « habitudes » et les « projets rassurants ». De manière globale, est posé ici comme ailleurs le manque de soutien des institutions rencontrées et le fait d'« aller les chercher ». « On est seule dans la galère émotionnelle », dit une participante, tout en saluant le travail dans les centres sociaux et les répercussions possibles en cas d'information de la situation (professionnelle, scolaire...). Des initiatives telles que celles développées dans le Roannais autorisent des projets permettant « d'aller vers » les habitantes et habitants éloignés du numérique avec l'aide du CCAS. Pour cela, ils se rendent chez les personnes identifiées au moyen d'un outil numérique ultramobile connecté en permanence. Cela demande des moyens humains et matériels supplémentaires, mais cela apparaît de manière saillante à l'aune de cette étude. C'est aussi pour cette raison que Rochefort a fait le choix cohérent et pertinent de proposer le questionnaire en version papier, en prenant le temps nécessaire pour sa saisie.

En résumé

Les frais de garde et d'accueil ne sont pas directement corrélés aux revenus et dépendent principalement :

- Du niveau de connaissance des dispositifs
- Des moyens d'agir
- Des dispositifs adaptés aux personnes
- Du rapport des institutions aux familles
- Du genre

FOCAL SUR QUELQUES POINTS SAILLANTS

La solitude et l'isolement

Habiter dans les quartiers périphériques en situation de monoparentalité, c'est courir après le temps, sans avoir forcément de lien social, ni d'entourage aidant. C'est d'ailleurs proche de la ville que la réponse « je ne peux compter que sur moi-même » augmente considérablement.

Proche des services et des avantages de la ville, ces personnes connaissent à la fois la solitude et l'isolement. Toutes d'ailleurs ont demandé des espaces de paroles pour rencontrer des personnes et discuter.

Comme à La Rochelle ou dans les QPV de Rochefort, où le centre social est le lieu phare, une politique volontariste montre des différences importantes (centre social très actif et aides aux loisirs/temps pour soi) mais cela ne suffit pas pour toutes. Beaucoup de mères dans les QPV ne vivent que pour leur enfant et se refusent du temps pour elle, indépendamment des freins financiers.

Comme susmentionné, le travail constitue le deuxième lieu de rencontre amicale, alors même que le chômage impacte négativement les liens avec l'entourage familial (Castel, 2007). Les possibilités sont limitées quand on met ces constats en regard des conditions de travail (temps partiel, faible revenu), et les choix des modes d'accueil se font au détriment des loisirs ou de la santé. C'est le cas de cet échantillon, car il comporte très peu de cadres.

Le verbatim du questionnaire relève de nombreux témoignages avec des difficultés liées à trois critères cumulés qui sont la pauvreté, le handicap et la monoparentalité. Toutes les personnes témoignent d'une très grande détresse et de peu d'informations liées à leurs droits. Voici quelques extraits de verbatims concernant les difficultés rencontrées avec un enfant porteur de handicap :

« J'ai un enfant autiste et il a besoin de beaucoup de présence de ma part ».

« Je voudrais savoir s'il existe des aides à la personne pour enfant en situation de handicap pour préparer et emmener à l'école, pour que je puisse travailler ».

« Je n'ai plus d'aide pour mon enfant handicapé et je ne peux reprendre une activité professionnelle ».

« Aider les parents monoparentaux avec handicap pour les sorties, aide à la vie quotidienne une présence qui ne serait pas de trop quand on se retrouve seul avec des enfants et qu'on veut quand même essayer d'avoir une vie "normale" et qu'il y ait 1 ou 2 enfants pourquoi ce n'est pas égal à 3, 4... Pour les aides et études ? Les revenus baisseront et comment feront d'autres mamans dans les mêmes questionnements ? ».

Aucune mère seule interrogée ne peut travailler faute de solution de garde. Ces dernières sont dans un état d'épuisement extrêmement inquiétant. Ces situations sont maltraitantes pour le parent épuisé et sans vie sociale, mais certainement pour l'enfant, dont les risques de maltraitance liée à l'épuisement augmentent de facto. Mais ce peut aussi être le parent qui se retrouve seul en situation de handicap avec son enfant.

Que l'enfant ou le parent soit porteur de handicap, la détresse est palpable. Elle ne peut être sans conséquences sur la santé psychique et mentale de toute la famille : parent comme enfant.

Le confinement a eu des répercussions pour nombre de familles, mais davantage pour les revenus les plus modestes. Ainsi, plus de 60% des familles ont cessé leurs loisirs durant cette période à Limoges.

De nombreux problèmes de voisinage sont apparus durant cette période et perdurent. Certains témoignages sont emprunts de ressentiments, comme cette dame que le voisin empêche de dormir et insulte régulièrement :

« Oui, sortir le plus vite possible de cet appartement déjà que moi avec des problèmes avec quelques sociopathes voisins qui habitent ci-dessous de moi, faribole plein bruit de méchante bande de malades je fais mille mains courantes ! Personne fait rien et je suis sur appareil respiratoire pour dormir mais ça me réveille tous les jours. Il veut pas me laisser dormir ! La seule et unique aide c'est moi vous demande de m'aider à sortir de cette vie infernale. Je suis ici sans vie de tous et personne ici m'aide ! ».

20% des aîné.es gardent les plus petits !

Cet état de fait a nécessairement un impact sur les loisirs, la scolarisation de ces enfants. D'autant plus dans un système scolaire français de plus en plus compétitif et sélectif. Depuis les travaux de Pierre Bourdieu montrant l'importance de l'habitus, qu'il définit comme « appris par corps », on sait à quel point les mécanismes de reproduction sociale traversent le champ scolaire. L'école et les voies sélectives associées à travers les stages notamment, n'est pas si « indifférente aux différences » (Dagorn, Rui, 2013). L'école oriente ainsi précocement un tiers des élèves issus de milieu modeste avant la classe de troisième, avec une part importante de jeunes issus de l'immigration (Bianca Zazzo, 2003).

Cette illusion républicaine en fonction des orientations des enseignant.es, des stages, des désirs des familles, mais aussi des équipements sur place. Comme l'a montré Kohlberg, les individus font des choix en fonction d'intérêts individuels, mais aussi et surtout en fonction de principes moraux. Et, lorsque les enseignant.e-s orientent les enfants, c'est aussi en vertu de ces principes-ci. La question n'est pas d'évaluer la justesse de ces orientations, ni de porter un jugement sur les agissements des personnes qui effectuent des choix selon leur histoire, mais d'expliquer en quoi la situation géographique de l'île est défavorable aux familles pauvres.

L'influence du milieu socio-économique est prépondérante dans les parcours scolaires des enfants : si 90% des enfants de cadres accèdent à une seconde générale et technologique, seuls 42% des enfants d'ouvriers ou d'inactifs y parviennent ; si 80% des enfants de cadre ont accès aux formations post-baccalauréat, seuls 30% d'enfants d'ouvriers ou d'inactifs y parviennent. Les écarts de performances entre enfants de cadres et enfants d'ouvriers est déjà mesurable en CE2 et s'accroît en sixième . Les travaux de Frickey (2010) ont montré l'importance des distances scolaires dans le choix des orientations pour les enfants des classes populaires.

Les enfants habitant les QPV ont encore moins de chance de réussite, en raison aussi de la péjoration territoriale à l'œuvre. Si en plus, ils ont la lourde charge de « garder » leur petit frère et/ou sœur, quelles seront leurs chances de réussir leur parcours scolaire ? Sans culpabiliser ces familles qui font ce qu'elles peuvent avec peu de moyens humains et financiers, la question se pose en termes de politiques publiques.

POUR RESUMER

- À situation sociale équivalente, le lieu et la structure d'habitation vont influencer sur le cadre de vie des familles monoparentales.
- Les familles à faibles revenus courent après le temps et l'argent
- Le confinement a fortement touché ces familles
- Le recours aux aînés pour garder leurs frères et sœurs augmente les inégalités sociales et scolaires
- Le handicap, que le parent ou l'enfant soit porteur, implique une grande détresse

CONCLUSION

À l'issue de cette enquête, il paraît essentiel d'exprimer notre étonnement sociologique et personnel devant ces familles (principalement des femmes) qui avancent malgré les aléas rencontrés, l'extrême pauvreté, et le manque de temps pour soi et au répit. Seules, parfois isolées, parfois démunies, elles se battent quotidiennement pour leurs enfant.s et témoignent avec une détermination sans faille.

Indépendamment des individus, la question de la monoparentalité est complexe et revêt des réalités différentes selon les lieux, les statuts maritaux, l'entourage personnel et institutionnel, les situations individuelles, le sexe, le nombre et l'âge des enfants, le handicap...

Le bâti et l'immobilier influent considérablement sur les populations. Ainsi, pour la première fois, les familles monoparentales habitant dans les quartiers prioritaires ne rencontrent pas plus d'obstacles que les autres résidant à Limoges hors QPV. Mais cela ne signifie pas que leur condition est meilleure toutes choses par ailleurs. La conclusion est, au contraire que le faible coût des locations à Limoges (y compris au centre : 10 euros le mètre carré) est identique à celui des Habitations à Loyer Modéré. Pour le dire autrement, les habitants et habitantes des QPV et hors QPV à Limoges présentent le même profil sociologique : celui de la pauvreté et de la précarité. Seules les discriminations et le paysage urbain diffèrent.

Le handicap et le voisinage apparaissent saillants pour la première fois. En cela, il y a un effet confinement et promiscuité dans les grands ensembles de Limoges où se concentrent beaucoup de chômeurs et retraités, donc souvent au domicile.

Ce qui est récurrent chez chacune de ces familles est la question des imprévus, qui sont leur bête noire. Ce qu'ont aussi montré les enquêtes territorialisées menées, c'est que rien n'est mécanique. Il ne suffit pas de créer des dispositifs pour que les personnes en bénéficient de plein droit. La question des cartes mentales joue ici un rôle majeur.

« Les familles monoparentales ont besoin de moyens pour être soutenu, autant les enfants que les parents ».

« Le financement des vacances est compliqué. L'éducation d'un adolescent seule est souvent difficile ».

« Aider les parents monoparentaux avec handicap pour les sorties, aide a la vie quotidienne une présence qui ne serait pas de trop quand on se retrouve seul avec des enfants et qu'on veut quand même essayer d'avoir une vie "normal" et qu'il y est 1 ou 2 enfants pourquoi ce n'est pas à égal à 3,4.... Pour les aides et études ? Les revenus baisseront et comment on fera d'autres mamans dans les mêmes questionnements ».

« Sensibiliser les mamans d'avoir confiance en elles car elles sont dépassées pour leur ados ».

PRÉCONISATIONS

LE RAPPORT AUX USAGERS ET USAGÈRES

Accompagner à la dématérialisation des documents, et favoriser l'humanisation des interfaces. Le numérique ne correspond pas aux habitudes des personnes vivant en milieu rural et dans les QPV.

Écourter les attentes téléphoniques trop longues et impersonnelles qui découragent les parents, ainsi que les numéros payants.

LE DROIT AU REPOS ET AUX VACANCES

Favoriser les départs en vacances en dehors des associations. Seules les personnes se rendant dans les associations caritatives en bénéficient. Des permanences dans les lieux publics identifiés, les professionnels de la CAF notamment, pourraient toucher certaines familles isolées.

Laisser le choix des dates de départ en vacances pour les personnes en garde alternée (car cela entraîne parfois des privations de vacances lorsque ce n'est pas la bonne semaine du parent).

Clarifier le montant des aides allouées par la CAF.

PRENDRE EN COMPTE L'INTERSECTION

Des AVS pour souffler

Des aides plus importantes pour des frais plus importants

Des lieux collectifs adaptés

travail et handicap (flexibilité, postes adaptés...)

POUR LES PARENTS SEULS QUI TRAVAILLENT

Développer des crèches parentales le soir pour compenser les horaires atypiques dans des lieux déjà dotés.

Ne pas soumettre à impôt la pension alimentaire des enfants en cas de garde exclusive, car le parent concerné paie l'impôt dessus et l'autre la déduit de ses impôts.

DES SOLUTIONS COLLABORATIVES

Développer des interfaces physiques et numériques d'entraide intergénérationnelle pour favoriser les modes de garde. Il est important de développer les deux car tous les parents ne sont pas à l'aise avec les réseaux dématérialisés.

Développer des interfaces physiques et numériques d'entraide entre parents pour favoriser les modes de garde.

DU CÔTÉ INSTITUTIONNEL

Mettre en place de manière expérimentale une ligne de bus traversante toutes les heures afin d'en vérifier le flux et réajuster au plus près des besoins.

Rajouter des noms à certains immeubles des quartiers stigmatisés pour les CV (à l'instar de la ville de Pessac à Saige).

Proposer davantage des activités (sports et loisirs) pour les adolescents partiellement financés. Nombre de mères se privent pour financer une activité à leur enfant, voire la refusent.

Accueillir les néo-venus (entraide, connaissance des dispositifs...) afin de leur permettre davantage d'intégration.

Médiateurs et médiatrices de quartier concernant les problèmes de voisinage et pour aider les familles en difficulté.

Pré-plaintes en ligne concernant les problèmes de voisinage.

Encourager le prêt de véhicule pour les familles les plus pauvres et ne pouvant se rendre régulièrement dans les espaces de soin éloignés, ou de loisirs.

Encourager l'implantation de garages solidaires par le biais du réseau national Solidarauto ou autres associations locales.

Mettre en place un système de subrogation pour les pensions alimentaires, et mieux informer les néos sur leurs recours car nombreux d'être écartés ou le percevant peu, malgré le dispositif ADRP (proposé par la CAF). (Cette problématique était remontée lors des conférences invitées du 7 mars 2019).

Organiser des groupes de paroles techniques avec un ou une professionnelle sur l'éducation parentale pour les QPV, sans stigmatiser les mères seules, qui courent après le temps et l'argent.

Développer des formations spécifiques autour des demandes des familles monoparentales en direction des travailleurs sociaux car grand nombre de familles ne connaissent pas le cadre d'intervention de ces derniers et restent dépendantes. Une information actualisée permettrait une meilleure autonomie.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- Bely, Béatrice. « La monoparentalité dans l'accueil familial », *Empan*, vol. 80, no. 4, 2010, pp. 115-125.
- Cadart, Marie-Laure. « La vulnérabilité des mères seules en situation de migration », *Dialogue*, vol. no163, no. 1, 2004, pp. 60-71.
- Coquard Benoît, *Ceux qui restent. Faire sa vie dans les campagnes en déclin*, Paris, La découverte, 2019.
- Dagom Johanna, Alessandrin Arnaud, « Les parcours des femmes victimes de violence en Gironde », rapport remis à la mairie de Bordeaux, Octobre, 2017.
- Dagom Johanna, Alessandrin Arnaud, « L'expérience urbaine des discriminations », *Les cahiers de la LCD*, vol.1, 2016, pp. 17-34.
- Dagom Johanna, Alessandrin Arnaud, « Femmes et déplacements », rapport remis à la ville de Bordeaux, Bordeaux Métropole et Keolis, Octobre 2015.
- Dagom Johanna, « Préjugés » et « Stéréotypes », *Genre, l'essentiel pour comprendre* (B. E-Bellebeau et A. Alessandrini), Dasut, 2004.
- Hachet, Pascal. « Un adolescent et sa mère, ou l'accompagnement clinique d'une situation monoparentale », *Dialogue*, vol. no163, no. 1, 2004, pp. 89-96.
- Lefebvre, Henri, "Le Droit à la ville", Paris, Éditions Anthropos, 1968.
- Le Goff, Jean-François. « La stigmatisation des familles monoparentales. Thérapie familiale dans des quartiers dits « difficiles » », *Dialogue*, vol. 194, no. 4, 2011, pp. 45-56.
- Légaré Jacques, Bertrand Desjardins, « La monoparentalité : un concept moderne, une réalité ancienne », *Population*, 46-6, 1991, pp. 1677-1687
- Lévy, Christine. « Les familles monoparentales à l'épreuve de la précarité et du regard social », *Informations sociales*, vol. 168, no. 6, 2011, pp. 78-88.
- Lisse, Élisabeth. « Monoparentalité et sociabilité féminine. Apprentissages du rôle de mère en cité populaire », *Ethnologie française*, vol. 37, no. 4, 2007, pp. 733-741.
- Lurol, Martine, Pélisse Jérôme. "Les 35 heures des hommes et des femmes". *Travail, genre et sociétés*, no. 8, 2002, pp. 167- 192.
- Martin, Claude, Gérard Neyrand, et Patricia Rossi. « Le désarroi des professionnels face à la précarité monoparentale », *Dialogue*, vol. no163, no. 1, 2004, pp. 17-24.
- Mucchielli, Laurent. « Monoparentalité, divorce et délinquance juvénile : une liaison empiriquement contestable », *Déviance et Société*, vol. 25, no. 2, 2001, pp. 209-228.
- Neyrand, Gérard. « Un soutien à la parentalité souvent inadapté aux situations de précarité. L'exemple des foyers monoparentaux », *Enfances & Psy*, vol. 67, no. 3, 2015, pp. 105-112.
- Neyrand, Gérard, et Patricia Rossi. *Monoparentalité précaire et femme sujet*. ERES, 2007
- Neyrand, Gérard, *Monoparentalité et précarité*. *Empan*, no 60(4), 2005, 51-57.
- Rossi, Patricia. « Les voies de la subjectivation », *Dialogue*, vol. no163, no. 1, 2004, pp. 37-49.

ANNEXES

Principaux résultats des questionnaires globaux

Le nombre de réponses global au questionnaire s'élève à plus de 1770 réponses (environ 200 par site ce qui était attendu), avec le Lot-et-Garonne qui a recueilli plus du tiers des réponses.

Il n'y a pas de corrélation directe entre les temps scolaires et les vacances, qui sont complètement dissociées. Ce point a été interrogé dans les entretiens afin de savoir si cela relève de la pratique tarifaire des modes d'accueil ou des aménagements des parents (souvent à temps partiel).

Profil des répondants :

Dans l'ensemble, le profil des répondant.es est homogène :

- 10% d'hommes en moyenne
- Entre 1 et 2 enfants entre 6 et 18 ans
- Une large majorité d'employé.es, excepté à Rochefort
- Une utilisation importante des modes d'accueil
- Des déplacements principalement en voiture

Limoges

- Plus de 60% des femmes sont célibataires depuis le départ (ce qui n'est pas la même trajectoire que séparée).
- Taux de départ en vacances plus haut que Rochefort et Périgueux, mais plus bas que les autres villes (50%).
- Très peu de temps pour soi et loisirs à l'instar de Rochefort et Limoges.
- Taux le plus bas de loisirs sans enfants (32%).
- Comme à Rochefort et Périgueux, on observe peu de recours aux modes d'accueil, mais davantage de péri scolaire, et moins le mercredi.
- En revanche, les aides sont jugées insuffisantes pour plus de 55% des personnes alors que les coûts sont très faibles. Hypothèse : sentiment d'injustice.
- 54% possèdent un véhicule, et près de 75% estiment les distances adaptées, contrairement aux QPV de Rochefort.
- 50% à temps partiel et cumulant moins d'heures horaires atypiques (37% contre 50%), statut d'employée.
- Le confinement a eu de graves conséquences financières pour 52% contre 70% d'entre elles à Périgueux (moins de poste de services avec pourboire).

Haute-Corrèze :

On dénombre moins de modes d'accueil et moins de garde en Corrèze. C'est un point à interroger, car il est en dehors d'une pratique départementale puisque ce n'est pas le cas à Brive. Serait-ce la place de la famille dans l'entraide ?

Beaucoup plus de loisirs avec enfants alors que ce sont eux qui trouvent le plus les aides suffisantes (60%) et qui ont le moins de temps partiel (25% pour 32% en moyenne).

Brive :

- Brive est le lieu où il existe le moins de recours aux modes de gardes (68%), alors qu'on recense beaucoup de périscolaire (80% le max).
- Ce sont les parents qui s'accordent le moins de temps pour soi.
- Et 40% ne partent pas en vacances (surpassant les autres territoires).

Haut Poitou :

- Le site où il y a le plus de départs en vacances hors du lieu de résidence.
- Ce territoire est conforme à la moyenne sauf concernant le ressenti des aides qui sont majoritairement jugées insuffisantes à 60%.

Le Civraisien en Poitou :

- On y observe peu de garde en centres de loisirs, alors que le périscolaire en accueille beaucoup plus.
- Beaucoup d'autres modes de gardes sont nommés dans le civraisien le moins de gardes de vacances.
- Les autres modes de garde sont également les ami.es en plus de la famille.
- Peu de vacances (40% ne sont pas partis en vacances les deux dernières années).

Lot-et-Garonne :

- Moins de 7% d'hommes ont répondu à l'enquête.
- Très proche de la moyenne dans presque toutes les sphères.
- 12% des parents comptent sur leurs enfants comme mode de garde principal.
- 35% ne sont pas partis en vacances les deux dernières années.

La Rochelle :

- La Rochelle hors QPV est le site où il y a le plus de 3-6 ans, peut-être en raison des nouveaux arrivants ?
- Il y a de facto de nombreux modes de garde (ces variables sont fortement corrélées). Mais aussi le maximum de mercredi.
- C'est aussi ici la seule ville urbaine, où on note un nombre non négligeable de déplacements en transports en commun.
- Parallèlement, il existe beaucoup de temps partiel.

Rochefort :

- Dans la moyenne concernant le nombre d'enfants (1 à 2), mais davantage de bébés et tout-petits (0-3 ans).
- L'âge des parents est conforme à la moyenne (pas de jeunes mamans).
- Très peu de recours aux modes d'accueil, surtout durant le temps périscolaire et vacances.
- Très peu de temps pour soi et de loisirs sans enfants (un tiers seulement).
- Le taux de départ en vacances le plus bas constaté : 37% !
- Usage de la marche majoritaire pour les déplacements et faible possession de voiture, d'où la difficulté de déplacement (55%), alors que les distances semblent adaptées.
- Les aides sont jugées insuffisantes à 55%, mais n'est pas le taux le plus haut constaté.
- Majorité de personnes au foyer, sans emploi et à temps partiel.

Oléron :

- Les trois quarts des femmes sont célibataires depuis le départ.
- Le taux de départ en vacances est de 50%. Est-ce dû au climat ou au manque de ressources ?
- Très peu de temps pour soi, mais 80% (le plus haut score constaté) pratiquent des loisirs avec leur enfant. Effet de contexte ?
- En revanche, les aides sont jugées suffisantes pour la moitié des personnes, alors que le taux de connaissance des dispositifs est assez élevé (plus de 50%).
- 95% possèdent un véhicule (chiffre jamais atteint), et plus de 80% estiment les distances adaptées.
- Seules 20% de ces familles est à temps partiel, mais elles ont un fort taux d'heures atypiques (46%)
- Le confinement n'a pas ou peu d'incidences sur les modes d'accueil pour 80% des personnes interrogées, mais sur les loisirs pour plus de la moitié. Peut-être étaient-ils en plein air compte tenu de la situation géographique ? En revanche, le confinement a eu de graves conséquences financières pour près de 63% d'entre elles.
- Près d'un tiers des familles est propriétaire occupant (très rare pour ce type de famille).
- Entre 1 et 2 enfants entre 6 et 18 ans. Peu de tout petits dans les répondant.es.
- La moitié des personnes est employée, et environ 30% sans emploi, ou au foyer.
- Le recours aux modes d'accueil se situe dans la moyenne, excepté pour la crèche. Cela est certainement corrélé au nombre de personnes à l'emploi.
- Des déplacements presque uniquement en voiture. La marche et les transports sont extrêmement peu plébiscités (en raison de leur inexistence).

Note méthodologie sur les focus groupes

Si le questionnaire évalue ce que les personnes déclarent, les focus groupes ont tendance à nous montrer que l'échange avec autrui, modifie la parole. Qu'elle soit invisibilisée, inconscientisée, aveuglante ou clairement identifiée, la parole relevée lors de ces entretiens collectifs permettra de comprendre les enjeux de la monoparentalité sur un territoire donné à travers des récits expérientiels. Cette parole sera accompagnée par deux sociologues-animateurs d'ARESVI.

Sa finalité : obtenir des éléments factuels et compréhensibles sur un territoire donné afin d'éclairer les éléments plus formels du questionnaire.

Déroulé : 2 heures d'entretiens collectifs sur une logique d'échanges cordiaux et conviviaux avec environ 8 personnes concernées (directement pour le focus parents) et indirectement pour le focus professionnel.les.

Voici les points abordés dans les focus groupes :

Les focus groupes des parents

THÉMATIQUES ABORDÉES	ÉLÉMENTS QUESTIONNÉS	LES ACCUEILS						LES LOISIRS FAMILIAUX				
		ÂGE ENFANTS	CRÈCHE	CENTRE DE LOISIRS	PÉRISCOLAIRE	MERCREDI	AUTRES MODES DE GARDE	LOISIRS AVEC ENFANT	LOISIRS SANS ENFANT	TEMPS POUR SOI	DÉPART EN VACANCES	
NIVEAU D'INFORMATION	CONNAISSANCE DES DISPOSITIFS	HAUTE CORRÈZE	6-15 ANS	75%	60	67%	50%	FAMILLE	78%	40%	-2H	65%
LA PRÉCARITÉ	RESSOURCES, LOISIR, VACANCES	BRIVE	6-15 ANS	68%	60	80%	55%	FAMILLE	70%	40%	ENV 2H	60%
L'ÂGE DES ENFANTS	LIEUX, DISTANCE, CHOIX DES ACCUEILS	HAUT POITOU	6-15 ANS	80%	65	75%	60%	FAMILLE	70%	50%	-2H	80%
LES PRATIQUES, HABITUDES, STYLES DE VIE	MODES DE DÉPLACEMENTS	CIVRAISIEN	6-15 ANS	70%	55	75%	60%	FAMILLE	70%	45%	-2H	60%
LA TYPOLOGIE DES PERSONNES	CSP, ÂGE ENTOURAGE FAMILIAL	LA ROCHELLE	3-15 ANS	88%	70	80%	70%	FAMILLE	76%	45%	-2H	70%
LE LIEN SOCIAL	GRILLE D'ANALYSE	ROCHEFORT	0-3 ANS 6-11 ANS	57%	53	53%	27%	FAMILLE/AMIS	77%	36%	-2H	37%
		PÉRIGUEUX	6-11 ANS	51%	50	45%	44%	FAMILLE	70%	34%	-2H	30%
		LIMOGES	6-15 ANS	50%	51	68%	38%	FAMILLE	69%	32%	-2H	50%

CRITÈRES LIEUX	DÉPLACEMENTS/DISTANCES			AIDES FINANCIÈRES			RESSOURCES DES PERSONNES		
	MODE DE DÉPLACEMENT	DIFFICULTÉ DE DÉPLACEMENT	DISTANCE ADAPTÉE OU NON	PRISE EN CHARGE GARDE	COÛT	AIDES INSUFFISANTES	CSP	STRUCTURE EMPLOI	HORAIRES ATYPIQUES
HAUTE CORRÈZE	VOITURE	30%	ADAPTÉE	PEU	40%	EMPLOYÉS	25%	40%	48%
BRIVE	VOITURE	29%	ADAPTÉE	AUCUN	52%	EMPLOYÉS	35%	40%	40%
HAUT POITOU	VOITURE	25%	ADAPTÉE	AUCUN	60%	EMPLOYÉS	30%	50%	40%
CIVRAISIEN	VOITURE	40%	ADAPTÉE	AUCUN	55%	EMPLOYÉS	35%	45%	45%
LA ROCHELLE	VOITURE TRANSPORTS	37%	TRÈS ADAPTÉE	PEU	45%	EMPLOYÉS	40%	45%	43%
ROCHEFORT	VOITURE PIED	50%	TRÈS ADAPTÉE	AUCUN	55%	FOYER/SANS EMPLOI	54%	36%	46%
PÉRIGUEUX	VOITURE	40%	TRÈS ADAPTÉE	AUCUN	18%	SANS EMPLOI	40%	34%	46%
LIMOGES	VOITURE TRANSPORTS	50%	ADAPTÉE	AUCUN	55%	EMPLOYÉS	51%	32%	37%



@ARESVI



06 11 52 72 07



cahiers.lcd@gmail.com